



Doubl. zur Ff. 2262
S. e. 124
an Nr. 237
Bl.

Th. hist. R. III. 704.

REPONSE

De M. de B.

A

LA CRITIQUE MALIGNE,
ET A QUELQUES ANEC-
DOTES FABULEUSES,

Contenües dans un Ecrit intitulé

LETTRE PASTORALE
DU PLUS ANCIEN, ET DU PLUS
LEGITIME PASTEUR DE L'EGLISE
FRANÇOISE DE BERLIN

A Son Cher Troupeau, &c.

Où

l'on attaque la Doctrine de M. M.
de B. & L. & leur Version du Nouveau
Testament.

A BERLIN, M. DCC XIX.



Avertissement.

DEs que j'eus vû le Libelle de M. Dartis, je luy fis cette Réponse, à un Article près, qui regarde la Vocation de mon Fils. Je demeurai ensuite incertain, si je la publierois, ou non. Il y avoit du pour & du contre, & bien des gens étoient d'avis qu'on ne répondit point à un Accusateur si violent & si mal fondé. Je me suis pourtant déterminé à le faire pour une bonne fois. M. Dartis écrira désormais tant qu'il luy plaira. S'il veut donner la Comédie au Public par des Ecrits Satyriques, je ne scaurois l'en empêcher; mais pour moy, je ne croy être appelé qu'à l'édifier; & de pareilles contestations, sur tout entre des Ministres de l'Evangile, le divertissent d'une manière très peu édifiante.



I le Libelle , que Monfr. Dartis vient de publier contre Monfr. Lenfant & contre moy, à l'occasion de nôtre Version du N. Testament, ne se répandoit que dans l'Eglise de Berlin, on ne se donneroit pas la peine d'y répondre. Le caractère de M. Dartis n'y est que trop connu; & tout l'effet , que produit son Libelle sur presque tous les Esprits, c'est de faire dire , que malgré toutes ses disgraces M. Dartis est toujourns le même, & qu'on a eu de très justes raisons d'éloigner d'une Eglise paisible un Esprit inquiet & turbulent, *né*, comme il le dit luy-même, *pour le debat*. Mais le violent Ecrit de M. Dartis étant public dans les Pais étrangers, nous ne pouvons guères nous dispenser d'y faire quelques Remarques, en l'avertissant néanmoins que nous ne sommes, ni l'un ni l'autre, d'humeur à quitter des occupations utiles, pour en prendre de très ingrates, ni à mettre nôtre temps à la discrétion d'un homme, qui paroît disposé à faire un assez mauvais usage du loisir, que la Providence luy laisse.

Comme nous n'avons entrepris de traduire le N. Testament qu'en vertu d'un Ordre de seüe Sa Majesté de glorieuse mémoire, nous n'avons pû nous dispenser de faire mention de cet Ordre. Cela ne plaît pas à M. Dartis, qui ose avancer, que nous nous le sommes *attirez par de petites intrigues, qui peuvent être taxées d'irrégularité en plusieurs choses*. On n'est point obligé à répondre à une accusation sans preuve, & sans vraisemblance. Les personnes, qui

Dans l'*Avertissement*, qui est à la tête de la prétendue *Lettre Pastorale* de M. Dartis,

A

nous



nous connoissent, Mr. Lenfant & moi, sçavent que nous sommes les Ministres du monde les moins intrigans, & que nôtre vrai caractère est celuy d'une conduite ouverte & simple.

Je ne sçauois dire à présent comment il nous vint dans l'esprit de travailler à une nouvelle Version du N. Testament. Je me souviens en général, que le Projet en fut proposé à feu *M. de Spanheim*, Ministre d'Etat du feu Roi, connu d'une maniere très avantageuse dans la République des Lettres, & dans les principales Cours de l'Europe. Comme ce Ministre nous honoroit de son estime, & que quelque Orthodoxe qu'il fût, il n'en avoit pas moins de confiance en nous; que d'ailleurs il n'aimoit *la barbarie* nulle part, non pas même dans la Religion, il fut ravi qu'on luy fît cette ouverture. On luy donna un Mémoire, contenant le Projet d'une nouvelle Version avec des Remarques. Il le proposa dans le Conseil du Roi, où ce Projet fut agréé. S'il y eut *des intrigues irrégulieres*, ce ne fut ni alors, ni de nôtre part. Ce fut dans la suite, & de la part de certaines personnes, que M. Dartis peut connoître, lesquelles ne trouvant pas bon, que deux des plus jeunes Ministres de l'Eglise eussent une Commission de cette importance à leur excu-^{du-}sion, firent de petites assemblées, députerent à M. de Spanheim, & tâcherent de luy inspirer de la défiance. Mais il connoissoit trop bien la source & les auteurs de *ces petites intrigues*, pour en être la dupe. Je n'avance pas ceci légèrement: J'en ai la preuve dans une lettre de feu M. de Spanheim, écrite & signée de sa main, & adressée à M. Lenfant & à moy. Il nous envoyoit de Paris, par Mr. *de Bilderbeck*, la Version de l'Evangile selon S. Matthieu, avec les Remarques qu'il y avoit faites; & après nous avoir dit, qu'il nous laissoit

laissoit les maîtres de ses Remarques, il ajoute: *C'est vôtre ouvrage, où vous avez le premier & le principal intérêt, & dont vous êtes, Dieu merci, très capables de vous acquitter à vôtre honneur, & avec l'édification & l'approbation publique. C'est aussi ce qui me porta à en demander, & obtenir celle de Sa Sérénité Electorale, & a n'avoir point changé là dessus de sentiment, bien que des personnes, dont j'honorois d'ailleurs l'affection & le mérite, n'en fissent pas le même jugement que moy.* M. Dartis peut sçavoir, qui étoient ces personnes là; Pour nous, quoi que nous en fussions très bien instruits, nous n'en avons jamais témoigné aucun ressentiment.

M. Dartis fait à l'Imprimeur R. R. un honneur, que ce-luy-cy ne voudra pas recevoir. *M. R. R. dit-il, fut le principal moteur de cette affaire, & meritoit bien, qu'on le dédommageât des frais au Decret & des pertes, que luy causa cette entreprife.* Si l'Imprimeur R. R. a quelques plaintes à faire, nous sommes prêts à luy donner satisfaction. Mais il sçait bien, que M. Lenfant luy a toujours fait plaisir, & que je ne l'ai pas refusé, quand j'en ai eu l'occasion. Nous n'avons ni l'un ni l'autre, aucune part à ses malheurs, & j'espère que ce ne sera pas nous, qui ruinerons les Libraires, (*) ni qui dépouillerons *les Femmes de leurs joyaux*, pour faire imprimer nos livres. Nous n'avons causé d'autre perte au S. R. R. que celle de n'avoir pas profité de l'Impression du N. Testament, dont nous l'aurions chargé fort volontiers, s'il eût été en état de l'entreprendre. On ne peut dire le contraire sans avancer une insigne fausseté.

Ibid.

(*) Il y a un petit Ecrit de M. Dartis, que je n'ai pas à present entre les mains, où il semble exhorter les femmes à vendre leurs joyaux, pour luy fournir dequoy imprimer ses livres.

Il n'y a pas moins de témérité dans ce qu'ajoute Mr. Dartis. *Je suis très persuadé*, dit-il, en parlant du feu Roy, *que si cet auguste Prince vivoit encore, & qu'on luy pût faire entendre combien peu, & combien mal les Auteurs de cet Ou-*

Ibid.



ouvrage ont répondu à ses pieuses intentions, & à sa juste attente, il les abandonneroit luy-même à la censure des Theologiens. Les persuasions de M. Dartis sont trop dépendantes de son humeur, pour croire comme luy, & les jugemens sont trop hardis, & trop passionnez, pour s'y soumettre sans examen. Un peu plus de modestie & d'honnêteté luy seroit bien. Car il s'en faut beaucoup qu'il ne soit au faite du sçavoir pour être si décisif, & ce n'est pas ainsi qu'un homme, qui sçait médiocrement vivre, en use avec des personnes, qui ont eu moins l'honneur que la patience & l'incommodité d'être ses Collègues. D'ailleurs tant qu'il se dira Pasteur de l'Eglise Françoise de Berlin, ils seront toujours ses Superieurs, en qualité de Conseillers Ecclésiastiques de Sa Majesté, malgré les titres qu'il se donne, de plus ancien & de plus légitime Pasteur de cette Eglise là. A l'égard du feu Roy, si cet auguste Prince avoit vécu, nous pouvons nous flatter qu'il auroit reçu nôtre Ouvrage avec sa bonté ordinaire, puisque c'est ainsi qu'en a usé son glorieux Successeur. M. Dartis n'ignore pas, que le feu Roy nous a honorez de quelques graces particulieres, qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, & qui sont des marques essentielles de sa bienveüillance. Mais si nous avons eu besoin de son indulgence, il n'est pas vrai-semblable, qu'il nous l'eût refusée, luy qui l'a si généreusement prodiguée en faveur de M. Dartis. Après tout, à moins que ce Prince & son Conseil n'eussent changé du blanc au noir, ils ne nous auroient jamais abandonné à la Censure des Theologiens du caractère de M. Dartis, dont ils connoissoient trop bien l'insuffisance & la partialité. Car pour des Theologiens sçavans & modérez, nous n'en craindrons jamais l'examen, & il y a une forte préomption que

cet

cet examen nous seroit favorable, puisque celui de M. Dartis nous est si contraire.

Après avoir prédit ce qui seroit arrivé, si le feu Roy avoit vécu, M. Dartis découvre les secrets de la Providence par rapport à luy. *Dieu a permis*, dit-il, *& peut-être pour rendre cette affaire plus publique, que le Consistoire François de Berlin, où M. M. de Beauſobre & Lenfant avoient beaucoup de crédit & d'influence, m'a fait depuis quelques années une nécessité de me retirer, faute de pain & de subsistance, en mettant le comble à plusieurs injustices énormes &c.* Le Consistoire se justifiera, s'il le trouve à propos; son Apologie est très aisée. Mais il faut que M. Dartis soit bien destitué de prétextes, pour justifier, devant le Public, l'Ecrit empoisonné qu'il a fait contre nous, puis qu'il est réduit à insinuer, que ses malheurs sont en partie l'effet *du crédit & de l'influence*, que nous avons dans le Consistoire, M. Lenfant & moy. Je ne luy reproche point les petits services, que je luy ai rendus, ou que j'ai tâché de luy rendre. Mais je n'ai jamais contribué, ni directement, ni indirectement, aux malheurs dont il se plaint. Et quand on auroit eu dessein de luy nuire, il auroit fallu être fou pour s'aller liguier avec son imprudence, & son opiniâtreté, qui n'étoient déjà que trop fortes pour le perdre. Si c'est donc contre nous que M. Dartis *secoue la poudre de ses pieds*, je déplore son injuste aveuglement, mais je n'en crains point les effets, & des Apôtres de son caractère doivent bien prendre garde, que des démarches si violentes ne soient *un témoignage contre eux mêmes*.

M. Dartis ose insinuer que j'ai contribué à ses malheurs. Comme, s'il m'en avoit crû capable, se seroit-il adressé à moy, lors qu'il étoit en Hollande en 1713. pour solliciter le Consistoire à trouver les moyens d'y remédier? Sur les lettres,

Ibid.

Ibid.

qu'il



qu'il m'en écrivit, je fis tous mes efforts pour obliger la Compagnie à présenter une Requête au Roy en sa faveur. N'ayant pû l'obtenir, j'en obtins au moins, qu'on demanderoit à M. le Comte de Dhona, si Sa Majesté ne trouveroit pas mauvais qu'on luy présentât une Requête. Le Confesseur n'osoit hazarder cette démarche, sans être assuré, si le Roy l'agréeroit. Personne ne voulut prendre la commission de parler à S. Ex. Il fallut que je m'en chargeasse. Je le fis, & je n'oubliai rien pour toucher de compassion M. le Comte de Dhona, & pour l'engager à en toucher le Roy. Mais S. Exc. nous répondit, que Sa Majesté ne vouloit plus entendre parler de M. Dartis, & nous défendit même de répondre à ses Lettres, parce qu'un mot luy serviroit de texte pour un livre.

Ibid.

M. Dartis découvre un autre motif de sa mauvaise humeur contre nous. *Ils se sont donnez*, dit-il, dans leur Traduction du N. Testament, *un très grand relief de Sçavoir & d'érudition, dont je laisse le jugement aux Sçavans de profession, comme est M. le Clerc, qui ne leur en a pas tout à fait donné la palme.* S'il y a quelque sçavoir & quelque érudition dans nôtre Version du N. Testament, cette érudition est modeste, & l'on n'y trouvera ni vaine ostentation, ni esprit méprisant & décisif. Nous y donnons des loüanges à divers Auteurs, sans nous mettre en peine qu'ils nous en rendent. Bornez entierement à traduire, à expliquer, & à prouver nos explications, nous ne critiquons personne, & ce n'est pas peut-être faute d'en avoir eu l'occasion. Si le Public nous fait quelque part de son estime, nous l'offrirons à Dieu, à qui appartient la gloire; & si des gens de mauvaise humeur nous disent des injures, nous prierons Dieu de les leur pardonner. Du reste nous ne disputons la palme à per-

personne. Mais, quelque rang qu'ait Mr. le Clerc dans la République des Lettres, il est trop modeste pour prétendre, que c'est à luy à la donner, & comme il a travaillé sur le même sujet que nous, c'est au Public à juger s'il nous l'a enlevée.

La protestation, que fait M. Dartis de sa *circonspection*, de sa *sincérité*, de son *exactitude*, est un garant fort peu sur de la fidélité de ses récits. Son *Avertissement* luy ôte tout crédit, par la passion qui y regne, & par les motifs, qui de son propre aveu, luy ont fait prendre la plume contre des gens, qu'il luy plaît de regarder comme les Auteurs de sa ruine. S'il veut s'attirer quelque croyance, il ne luy reste point d'autre voye, que celle de la rétractation, qu'il nous fait espérer.

Ibid.

Je laisse sans aucunes remarques tout ce que M. Dartis dit au commencement de sa prétendue *Lettre Pastorale*, soit touchant le Consistoire de Berlin, soit touchant les Ministres d'Etat de S. Majesté, & en particulier touchant S. Ex. M. le Baron de Printz, Grand Marechal, & Directeur des Affaires Ecclésiastiques. Les uns & les autres ne se mettent guères en peine des murmures & des accusations de M. Dartis, réduit malheureusement à se plaindre de toute la Terre, pendant qu'une funeste illusion ne luy permet pas de tourner un moment les yeux sur la vraie cause de ses malheurs.

Je luy laisse aussi le soin d'accorder deux choses, qu'il avance, & qui me semblent un peu contradictoires. Il dit dans un endroit, qu'il avoit pris la résolution de ne pas lire notre Traduction, dans la crainte d'y trouver des choses, qui le mettroient dans la nécessité de la critiquer, parce qu'il nous tenoit pour suspects dans la Doctrine: Comment accorder cela avec ce qu'il dit ailleurs de la facheuse situation, où se trou-

Lett. Past.
P. 4.

Dans l'Aver-
tissement.

vent

vent nos Eglises; de la nécessité, où cette situation met tous les *Theologiens*, que Dieu a établis pour *Guettes*, de ne garder plus de mesures, parce que la dissimulation ne peut plus passer *dores-en-avant* que pour un *crime capital*. Quoy! le zèle M. Dartis, instruit & pénétré du danger où nos Eglises sont exposées, prend la résolution de se cacher à luy-même l'extrême danger, où se trouve une Eglise, dont il est tout ensemble le plus ancien & le plus légitime Pasteur, afin d'avoir un si vain prétexte de ne pas courir à son secours. Je ne l'aurois jamais crû capable d'une si grande foiblesse. Il faut pourtant l'excuser; car si son zèle dormoit, c'étoit d'un sommeil fort léger. Il ne fallut pour le dissiper qu'un petit éloge, donné malheureusement aux Auteurs de la nouvelle

P. 4. *Version*. Ayant trouvé, dit-il, cette *Version* dans la *Bibliothèque* d'un de mes amis, qui m'en parla avec éloge, je ne pus résister à la tentation d'y jeter les yeux. Ce malheureux éloge gâta tout. Il tira M. Dartis de sa sécurité & produisit l'éclat que nous voyons.

Je suis pourtant surpris, que Mr. Dartis me tint pour suspect dans la Doctrine avant l'impression du N. Testament. Car il ne s'agit pas d'Arminianisme; Il s'agit des opinions Ariennes, ou Sociniennes. Or j'ai un témoignage authentique de M. Dartis, qu'au moins en 1714. il ne me tenoit ni pour Arien, ni pour Socinien. Car voici ce qu'il écrivit de la Haye sur mon sujet, le 17. Avril de cette année là, à un des plus dignes Pasteurs des Provinces Unies, Ses sentimens m'ont toujours paru très sains & très Orthodoxes, en ce qui regarde les principaux Dogmes, sur tout ceux qui concernent la Trinité des Personnes, la Satisfaction, & tout ce que les Sociniens ont tâché de renverser. Je ne sçai si M. Dartis m'a ouï prêcher depuis ce temps-là, mais je suis bien assuré qu'il ne m'a rien

ouï

Dans une lettre à Mr. Martin, Pasteur d'Utrecht, datée de la Haye le 17. Avril, 1714.

où prêcher qui approche du Socinianisme. Comment donc, avant que d'avoir vû & d'avoir examiné le N. Testament, pouvoit-il me tenir pour suspect dans la Doctrine, sur des articles, par rapport auxquels j'étois très Orthodoxe en 1714.

Il renouvelle une vieille querelle, qu'il a eüe avec M. Lenfant, sur le choix, qu'il faut faire des passages de l'Écriture, quand il s'agit de deffendre un Dogme contre des Hérétiques. M. Lenfant luy répondit par une Lettre, qui vient d'être publiée. Comme cette querelle ne me regarde pas, je n'en dirai rien ici. Je remarquerai seulement, qu'il y a de la prudence & de la magnanimité, quand on dispute avec des Hérétiques, de ne pas insister sur des preuves douteuses, soit à cause de l'équivoque des termes, soit à cause de la variété, qui se trouve dans les Manuscrits de l'Écriture. C'est ainsi qu'en a usé l'Auteur des Dialogues sur la Trinité, qui sont parmi les œuvres de S. Athanase, & qu'on attribüe à Maxime. Car l'Orthodoxe ayant allégué, pour prouver la Divinité du S. Esprit, ces mots de S. Paul, Rom. VIII. 11. Par l'Esprit qui habite en vous; & Macédonius ayant répondu, qu'on lisoit dans plusieurs Exemplaires, à cause de l'Esprit, qui habite en vous; l'Orthodoxe renonce d'abord à ce passage, quoy qu'il prétendît, qu'il y avoit par, & non, à cause, dans tous les anciens Manuscrits. Puisque vous croyez, dit-il, que ce passage est douteux, je vais vous convaincre par d'autres. Ce procédé généreux & sincère fait honneur à la cause, que l'on deffend, & rend un adverfaire plus facile à persuader.

Ἐπι δὲ νομι-
ζεις τὸ τοῦ ἀν-
τιλεγόμενου
εἶναι πληρο-
φορήθητι ἐξ
ἄλλης γρα-
φικῆς ἀπο-
δείξεως. Dial.
III p. m. 194.

M. Dartis nous accuse ensuite d'avoir porté aussi loin qu'elle puisse aller, la licence des Interprétations accommodées à nôtre Système, & à nos opinions. Cela veut dire au Système & aux opinions, dont il luy plaît de nous soupçonner; car nous ne dogmatisons point dans nos Remarques, qui sont presque toujours

B

pure-

purement literales ou critiques, nôtre unique attention étant de traduire le texte de la manière la plus nette & la plus fidèle, qu'il nous a été possible, & de rendre raison de nôtre Version dans les Remarques. Ces raisons sont toûjours indépendantes des *systemes* Theologiques, qui ne doivent pas entrer en preuve du sens de l'Écriture; elles sont prises uniquement ou des Passages parallèles, ou de la signification des termes, & des expressions, soit dans le N. Testament, soit dans les LXX. ou dans les Auteurs Grecs.

P. 6v

M. le Clerc reparoît sur la Scène à l'occasion de son N. Testament, qui fut defendu à Berlin en 1703, ou 1704. M. Dartis laisse en doute, si nous avons concouru, ou non, à la condamnation de ce Livre, & si l'un de nous deux n'a point fait entendre à M. le Clerc, que cette condamnation étoit l'effet d'une *Cabale*. Je ne sçai quel est le dessein de M. Dartis. Mais on entrevoit, qu'il voudroit faire croire, que le Consistoire de Berlin, qui ne luy a jamais été fort favorable, étoit gouverné par une *Cabale*, qui y prévaloit, & qu'il ne seroit pas fâché de nous broüiller avec M. le Clerc, dont il espere peut-être quelques troupes auxiliaires, parce qu'il en auroit grand besoin.

Je ne suis pas obligé de rendre compte au Public de ce qui s'est passé dans le Consistoire de Berlin, quand il y fut résolu de demander à la Cour la suppression du N. Testament de M. le Clerc. Je ne prétends pas non plus, que ce que je vais dire soit tiré à conséquence par rapport à ses sentimens, ou à ses explications. Il paroîtra assez, en conférant son ouvrage avec le nôtre, que nous ne l'avons ni copié, ni imité. Mais je ne ferai pas difficulté de dire, que je ne fus point d'avis de la démarche, que l'on fit alors. Mes raisons furent, que M. le Clerc étant dans la Communion des Ré-

mon-

montrants, nous n'avions aucune autorité sur ses Ecrits; qu'on n'étoit pas plus en droit, de les faire deffendre, que ceux de différentes Sectes Chrétiennes, qui se vendoient ici publiquement, & qu'en demandant à Sa Majesté la suppression du N. Testament de M. le Clerc, on autorisoit une maxime de Politique, qui est très contraire à la liberté de l'Evangile. Ce fut aussi l'avis de M. Lenfant, mais cet avis n'ayant pas prévalu, le Consistoire demanda, & obtint, que le N. Testament de M. le Clerc fût supprimé. On s'en feroit bien passé; car cela ne servit qu'à en faire vendre quelques Exemplaires de plus, comme c'est l'ordinaire.

M. Lenfant n'aura pas de peine à se justifier sur ce qui regarde l'Article du Synode des Eglises Vallones. Car M. Dartis cherche à soulever toute la Terre contre nous. Il veut faire des Alliances. C'est ainsi que croyant autrefois avoir sujet de se plaindre des Magistrats de Hambourg, il vouloit engager le Roy de France à prendre sa querelle, sous prétexte qu'il étoit né François; & qu'ayant ensuite trouvé le moyen de rentrer dans l'Eglise de Berlin, il vouloit obliger le Roy à déclarer la guerre à la ville de Hambourg, du moins à confisquer les effets des Bourgeois de cette ville là, sous prétexte de l'injustice, qu'il prétendoit avoir reçüe des Magistrats. Il fit même imprimer à cette occasion, une espèce de *Traité de Représailles*, & je me souviens fort bien, qu'il prétendit nous obliger à exclurre de nôtre Communion les Réformez de Hambourg, *en Représailles* de ce que le Consistoire de l'Eglise François de la même Ville l'avoit suspendu de la S. Cene. Il avoit publié & affiché je ne sçai quel Ecrit contre cette Compagnie, parce que nonobstant ses oppositions elle avoit admis son Beaupere à la charge d'*Ancien*. Mais comme M. Dartis ne put obliger les Roys de

P. 7.8.

Prusse & de France à prendre les armes en sa faveur, il y a de l'apparence qu'il n'obligera pas non plus le Synode des Eglises Vallones, à entrer dans une querelle, qui n'est suscitée que par l'envie & la haine d'un particulier, & même d'un particulier, qui a parlé de ce Synode de la manière la plus outrageuse. Car cette vénérable Compagnie, assemblée à Mastricht en 1714. m'ayant fait l'honneur de m'envoyer la copie de sa délibération, au sujet de l'accusation, que M. Dartis avoit portée contre moy, il osa dire ici en plein Consistoire, *qu'il y avoit quatre mensonges dans les quatre premières lignes* de cette délibération.

Il est furieusement irrité de ce que nous avons ôté le *toy* des vieilles Versions, pour substituer le *vous* des nouvelles. Il faut luy pardonner. Le fond de cette aversion pour le *vous* est dans son tempérament; car un homme colére & emporté s'accommode bien mieux d'un *toy* que d'un *vous*. Peut-être même que, si on l'examinoit bien, on trouveroit dans la Secte des *Turoyans* plusieurs Esprits du même caractère; Et comme ils pourroient entraîner quelques personnes, d'ailleurs très raisonnables, mais un peu inclinées vers la superstition, ajoutons ici en faveur de ces dernières deux ou trois réflexions à celles, qu'on a déjà faites dans la *Préface générale*, sur l'usage du *toy* & du *vous*.

I. Si J. Christ, ses Disciples, & ceux qui leur parloient, uoient du *toy*, c'est parce que c'étoit l'usage de leur langue & de leur tems. On disoit *toy* en Syriaque, en Grec & en Latin, lors qu'on ne parloit qu'à une personne singulière. Mais si on s'étoit servi alors du *vous* au lieu du *toy*, les Partisans du dernier croyent ils en conscience, que J. Christ eût affecté de *turoyer* tous ceux à qui il parloit? Ce seroit autoriser la ridicule superstition des *Quakers* & des *Anabaptistes*.

II. Un

II. Un usage constant & général dans l'Occident ayant déterminé le sens du *vous*, en sorte qu'il désigne à présent une personne singulière, on ne peut taxer d'infidélité la substitution du *vous* au *toy*, parce qu'il donne précisément la même idée, sans que personne puisse s'y tromper. La fidélité d'un Traducteur ne consiste pas à rendre terme pour terme, mais idée pour idée, autant qu'il peut. Autrement il devient infidèle, aussi-bien qu'obscur, à force de vouloir être literal, parce qu'encore qu'un terme d'une Langue moderne réponde précisément à un autre terme d'une Langue ancienne, il ne l'exprime néanmoins fidèlement que lors qu'il donne la même idée.

III. M. Dartis croit, que nos premiers Traducteurs François mirent le *toy* dans leurs Versions de la Bible par pure exactitude. Il trouve leur scrupule là dessus très raisonnable. Permis à luy d'en juger comme il voudra, mais il est plaisant de vouloir que nous pensions comme luy, quand il n'a aucune preuve de sa pensée. Jusqu'à ce que nos Anciens Traducteurs se foyent expliquez, il me sera permis de croire, qu'ils ont usé du *toy*, non seulement parce qu'ils le trouvoient dans l'Original, & dans une Version Françoise plus ancienne que la leur, mais parce qu'on l'employoit en général dans les Versions des Auteurs Grecs & Latins qui furent faites de ce tems-là, au moins dans celles que j'ai vües. Amiot, qui écrivoit sous Charles IX. a mis le *toy* par tout dans sa Version des Oeuvres de Plutarque. Puis donc que c'étoit l'usage du tems, il ne faut pas s'étonner si nos Interprètes l'ont suivi. On s'étonneroit au contraire, qu'ils ne l'eussent pas fait. Mais l'usage ayant changé depuis, & toutes les Versions nouvelles ayant mis le *vous*, il y auroit eu de nôtre part la même affectation à conserver le *toy*, qu'il y auroit eu

de la part des premiers Traducteurs à ne le pas conserver. Quoy qu'il en soit, si nous avons mis le *vous* en la place du *toy*, nous ne l'avons pas fait de nôtre tête. Feu M. de Spanheim, chargé par le Roy de revoir nôtre Version, approuva ce changement, comme nous le pouvons faire voir par ses remarques, & les Examineurs, que Sa Majesté nous donna ensuite, furent du même avis.

Cependant si M. Dartis trouve le *toy* plus de son goût, on ne lui en ~~fait~~ fait pas un crime, & l'on s'est bien attendu, qu'il y auroit des gens, qui n'approuveroient pas qu'on l'eût ôté. Mais on a été persuadé aussi, qu'il y en auroit d'autres qui l'approuveroient, & on a préféré le jugement de ceux-cy, avec une espérance peut-être assez bien fondée, que les autres reviendroient bien-tôt de leur prévention.

Pour les déclamations de M. Dartis sur cet endroit, on ne s'arrêtera pas à les copier. Il vaut mieux l'entendre, quand il se met en belle humeur; car après avoir grondé de toute sa force, il changè tout d'un coup de ton; son tonnerre se résoud en une pluie, qui n'est rien moins qu'orageuse. Pour ôter *les barbaries* du V. Testament il semble conseiller, qu'on *brigue en faveur de M. M. de Beausobre & L'enfant quelque nouveau Decret, pour leur ordonner de travailler à une nouvelle Version du V. Testament. La chose en vaudra bien la peine, poursuit-il, quand même cette nouvelle entreprise devoit coûter vingt, trente, & même quarante ans pour la conception & pour l'enfantement. Raillerie à part. &c.* Je suis ravi que M. Dartis ait encore des sujets de rire; & si j'ai quelque chose à desirer ce seroit de luy en fournir, qui vinssent de sources plus pures & plus durables. Mais les petites satisfactions, que donne la malignité, passent vite; & je voudrois de tout
mon

P. 10.

mon cœur que M. Dartis fût plus heureux ; peut être feroit il plus équitable.

Il nous insulte sur le tems , qu'il pense que nous avons mis à la Traduction du N. Testament. Il ne sçait pas que cet Ouvrage étoit à peu près fait dès l'année 1703. Je trouve que l'Epître aux Hebreux fut achevée de mettre au net le 27. Avril de cette année là. Mais comme il parut alors plusieurs nouvelles Versions du N. Testament, nous laissons reposer la nôtre, & nous n'y pensions plus, lors qu'en 1714. le Sr. *Humbert*, Marchand Libraire d'Amsterdam, nous la demanda. Il commença l'impression vers le mois de Septembre de la même année. Il a continué pendant qu'on travailloit à revoir, à corriger, à augmenter, & à composer toutes les Préfaces, qui font une partie considérable du Livre. Cependant si M. Dartis a le talent d'écrire bien, & d'écrire vite ; si chez luy *la conception & l'enfantement*, comme il parle, se suivent de fort près, c'est à luy de prendre garde, que ses productions précipitées n'ayent le sort des *Abortons*, qui ne viennent pas à terme, qui naissent fort informes, & qui meurent en voyant le jour. Tout le monde n'a pas le privilège du *bienheureux Scuderi*, ni *sa fertile plume*. Peut-être même que si M. Dartis avoit un peu tâté d'une Version de l'Ecriture, il verroit, que c'est un chemin scabreux, où il est dangereux de se hâter.

Jusqu'ici M. Dartis n'a attaqué que quelques dehors du N. Testament. Il va réunir toutes les forces pour en attaquer le corps, & commence par le verset 4. du Chap. IV. de p. II. 12. S. Matth. & par une Remarque, *qui peut, dit-il, être appliquée à une infinité d'endroits*. Les Nouveaux Traducteurs, poursuit-il, *se sont autorisez, je ne sçai pourquoi, ni en vertu de quel droit, à inserer dans le texte même le sens particulier,*
qu'il

qu'il leur a plu de donner à l'Original Grec, & à renvoyer aux notes la signification naturelle des expressions Grecques. Il répète encore son infinité d'endroits à la page suivante, & entre mille exemples de la violence, que nous avons faite au texte Sacré, il choisit le verset qu'on vient de marquer.

Comme il n'est pas peut-être fort versé dans l'explication de l'écriture, il me permit de soupçonner, qu'il n'a si mal choisi, que parce qu'il n'étoit prêt que sur cet endroit là, sur lequel il a apparemment prêché. Quoy qu'il en soit, voici comment nous avons rendu le passage de S. Matt. Il est écrit: *L'homme ne vivra pas seulement de pain, mais de tout ce que la bouche de Dieu ordonnera.* Comme il y a dans le Grec, *De toute parole, qui sort de la bouche de Dieu,* on a remarqué dans la note, que c'est une expression Hebraïque, & que parole est mis pour chose. M. Dartis ne se possède pas dans cet endroit, & je soupçonne beaucoup, qu'il faut que cette Version luy ait dérobé les plus beaux endroits de son Sermon sur ce texte; car l'exageration, l'emportement, la mauvaise critique le saisit, & ce qui est bien plus inexcusable encore, la mauvaise foy. Il y a en effet de la mauvaise foy, à retrancher, comme il a fait, la fin de la note, parce que cet endroit contient la preuve de la Version, & qu'il auroit dérangé sa critique.

M. Dartis prétend donc, que notre Traduction & notre note sont également fautives, très peu conformes au sens le plus droit & le plus naturel du texte, encore moins à l'intention du St. Esprit, & par conséquent à la fidèle exactitude &c. Il nous reproche une audace profane, une licence au delà de toutes bornes. Quel plaisir! pour M. Dartis, que d'avoir un si beau sujet de donner carrière à sa vengeance, & d'être guidé par le S. Esprit, qui luy a révélé ses intentions. Car il n'est rien

rien tel que d'être *Prophète*, ou de croire l'être. On reconnoit les Theologiens de cette sorte à leurs airs hautains & insultans, comme on reconnoit ceux, qui n'ont que l'attention, l'étude, & un peu de bon sens, à leurs manières timides & modestes.

On veut bien pour une bonne fois, & pour l'édification des personnes, qui n'ont pas étudié ces matières, s'arrêter à la discussion du sens de ce passage, & réfuter les imaginations de M. Dartis, mais toujours en protestant, qu'on ne prétend point s'engager par là à avoir la même complaisance pour luy dans la suite.

I. Il faut donc sçavoir, que l'entretien de J. Christ avec le Tentateur, doit avoir été en Syriaque, qui étoit la Langue des Juifs, & que nôtre Seigneur aura cité le passage en question, tel qu'il est dans l'Hebreu, Deut. VIII. 3. Or le mot de *Parole* n'est point dans l'Hebreu, comme on en a expressement averti dans la note, ce que M. Dartis n'a pas jugé à propos de rapporter. Ce mot a été suppléé par les LXX. Mais puis que Moÿse ne l'a pas mis dans le texte, & que J. Christ a cité le texte de Moÿse, & non celui des LXX. il faut que le mot de *parole* ne soit point essentiel, & par conséquent l'Interprète ne doit pas s'y arrêter pour trouver le sens.

II. S. Matthieu, ou son Interprète, car il n'importe, ayant écrit en Grec, a rapporté le passage du Deuteronomie tel qu'il se trouve dans les LXX. & a mis le mot de *parole*. Nous avons remarqué que *parole* signifie chose, & que c'est une expression Hébraïque. La Remarque est commune; elle est incontestable, & nôtre Version vulgaire du V. Testament en fournit un exemple dans un passage, qui servira à éclaircir celui-cy. On lit dans l'Hebreu, Gen. XXIV. 50. La

Voyez Glas.
Gram. sacr.
p. m. 278.

parole, ou cette parole est sortie de l'Eternel. Nôtre Version a mis, Cette affaire est procédée de l'Eternel. Nos Traducteurs ne se sont pas mis en peine de rendre à la lettre l'expression de l'Original, parce qu'ils l'ont regardée comme propre à la Langue Hébraïque, & non comme une expression mystérieuse, & choisie exprés par le S. Esprit.

III. Moÿse parle ainsi aux Israélites, Deut. VIII. 3. *L'Eternel ton Dieu t'a humilié, & t'a fait avoir faim, mais il t'a nourri de manne, laquelle tu n'avois point connue, non plus que tes Peres, afin de te faire connoître, que l'homme ne vivra pas de pain seulement, mais que l'homme vivra de tout ce qui sort de la bouche de Dieu.* Cela veut dire, selon nous, que Dieu ayant éprouvé son peuple par la faim, dans un desert où les alimens ordinaires luy manquoient, il l'avoit nourri d'un aliment extraordinaire, tel qu'étoit la Manne, pour luy apprendre, que Dieu peut nourrir les hommes de tout ce qu'il luy plaira, qu'ils doivent se confier en luy, & suivre sa vocation, sans se mettre en peine des choses nécessaires à la vie, parce qu'il sçaura bien y pourvoir.

IV. J. Christ se trouvant dans un cas tout pareil à celui des Israélites, le Démon profite de cette occasion pour le tenter, & luy dit, que *s'il est le Fils de Dieu, il convertisse des pierres en pain.* Jesus luy répond, que ce miracle n'est pas nécessaire, que Dieu n'est pas réduit à ne pouvoir nourrir les hommes que de pain, ce que le Seigneur prouve par les paroles de Moÿse, *l'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de tout ce qui sort de la bouche de Dieu.* Ce qui étoit sorti de la bouche de Dieu, par rapport aux Israélites, c'étoit la Manne, dont il les avoit nourris dans le Desert, & qui leur avoit tenu lieu de pain. S'il avoit plû à Dieu de se servir de quel-

de quelqu'autre moyen, il l'auroit fait; il auroit même pu se passer de moyens, s'il l'avoit voulu.

V. Le sens, que nous donnons aux paroles de Moyse & de J. Christ, est confirmé par un grand nombre de très habiles Interprètes de toutes les Communions. Voyez, entre les Catholiques Romains, *Vatable*, (a) *Cornelius à Lapide*, *Me- nochius*, *M. Simon* &c. Entre les Lutheriens, le Sçavant & l'équitable *Calixte*, (b) qui dit sur cet endroit, *que toute parole, qui sort de la bouche de Dieu, veut dire, quelque chose que ce soit, que Dieu, selon sa puissance infinie & sa liberté souveraine ordonnera pour la nourriture de l'homme.* Voyez ensuite entre les Réformez, *Hammond*, dans sa Paraphrase, *M. le Clerc* dans ses notes; & si ceux là sont suspects à *M. Dartis*, j'espère qu'au moins *Spanheim* ne le sera pas, *Tout ce qui sort de la bouche de Dieu*, dit ce Sçavant Theologien, (c) *c'est tout ce qu'il luy plaît d'employer, pour conserver la vie à l'homme. Il est notoire, poursuit il, que cette expression, Ce qui sort de la bouche de Dieu, ne signifie que ce qui, en vertu du Decret, ou de la promesse de Dieu, est destiné à produire tel ou tel effet.* Ainsi quand *Mr. Dartis* accuse nôtre Traduction & nôtre note d'être également fautive, & nous accuse nous mêmes en public d'une audace profane, & d'une licence au delà de toutes bornes, il ne pèche pas seulement contre les règles de l'honnêteté, de la justice & de la charité, il pèche, selon *Spanheim*, contre ce qu'on peut nommer le sens commun critique, en condamnant une explication, qui est notoirement vraie. Que s'il ose regimber encore, on peut l'accabler par une autorité, à laquelle il ne sçauroit résister, & il ne faut pour cela que luy citer la petite note, qui se trouve à la marge de la Bible de Genève, (d) sur ces mots du Deuteronomie, VIII. 3. *De tout ce qui sort de la bouche de Dieu.* La note porte, c'est

(a) *Id est, in omni alia re, qua volet Deus illum ali, Vat. in Matt. IV. 4. Luc. IV. 4. (b) Cal. Har. Evang. p. m. 110. In quo vis verbo, quod egreditur ex ore Dei, hoc est, quavis alia re, quam Deus, pro immensa sua potentia vel liberrima voluntate ordinat & constituit, ut per eam visa hominis sustentetur. (c) Notum ceteroquin .. id dici exire ex ore Dei quod, vel decreto, vel promisso, Dei destinatur ad hunc vel illum effectum producendum. Spanh. apud Valæ. in hunc loc. (d) Edit. de Genève 684.*

à dire, à quoy Dieu ordonne de nourrir l'homme. C'est précisément ainsi que nous avons rendu le texte de S. Matthieu, car nous avons traduit, *de tout ce que la bouche de Dieu ordonnera.*

Lamentat.
III. 48.

VI. Quoy qu'on ne puisse se flatter de ramener M. Dartis, il faut au moins pousser à bout son opiniâtreté, & l'en convaincre à la face de toute la Terre, comme il parle ailleurs. Pour cela, il n'y a qu'à examiner ce que veut dire dans l'Écriture cette Phrase Hébraïque, *Cela est sorti de la bouche de Dieu.* Jeremie dit: *Les maux & les biens ne procèdent ils pas de la bouche du Très-Haut?* Car c'est ainsi qu'il y a dans l'Hebreu; & il est évident que cela veut dire, que c'est Dieu qui ordonne les biens & les maux. M. Dartis peut se mettre en colère tant qu'il luy plaira contre cette explication, mais il faudra qu'il se déchaîne contre de plus dignes objets de sa colère, que nous ne le sommes; contre nos Traducteurs, qui portant la licence au delà de toutes bornes, ont eu l'audace prophane de supprimer le mot de bouche, qui est dans l'Original, & de mettre dans la Version celui de mandement, qui n'y est pas. Car ils ont traduit, que *les maux & les biens procèdent du mandement de l'Eternel*, parce qu'ils ont compris, que l'Écriture dit, qu'une chose sort de la bouche de Dieu, pour dire que Dieu l'ordonne.

Jer. XLIV.
17.

VII. Jeremie représente ailleurs un peuple endurci, qui s'obstine dans ses pernicieux desseins, & qui tient ce langage; *Pour certain nous ferons tout ce qui est sorti de nôtre bouche.* C'est ainsi que nôtre Version a rendu l'Original, en quoy elle a donné deux exemples d'audace & de licence. Le premier est, qu'au lieu qu'il y a dans l'Hebreu, *En faisant nous ferons*, elle a mis, *Pour certain nous ferons*, laissant témérairement un Hébraïsme consacré par le S. Esprit, comme si nôtre langue n'étoit

n'étoit pas digne d'être ornée de ces précieuses Phrases. Le second exemple d'audace, qui est beaucoup pire, & qui approche un peu plus du nôtre, c'est que la même Version a retranché le mot de *parole*, qui est dans l'Hebreu, & qu'au lieu de *toute parole sortie de nôtre bouche*, elle a mis simplement, *Tout ce qui est sorti de nôtre bouche.*

Le sens, que nous avons donné aux paroles de Moyse, alléguées par J. Christ, étant prouvé de la sorte, il faut examiner celui que M. Dartis prétend être le seul vrai. Il dit donc, que *J. Christ & Moyse nous ont voulu faire entendre, que la matière des alimens n'auroit aucune force, ni aucune efficace pour la nourriture corporelle de l'homme, sans la bénédiction de Dieu, qui est appelée ailleurs le bâton du pain.* Et plus bas, *Cela veut dire, le pain matériel, ou la substance du pain, ne pourroit pas servir à la nourriture de l'homme, si Dieu n'y ajoutoit le concours de sa bénédiction, ou s'il ne l'avoit ajoutée par la parole de sa bouche.* On reconnoit à cette Gloze ces Theologiens systématiques, qui ont toujours leur Metaphysique dans l'esprit, & qui la fourrent par tout.

p. 114

Il n'y a point de doute, que toute la vertu des causes secondes n'émane de la volonté de Dieu. Mais on nie à M. Dartis, que ce soit ce que J. Christ & Moyse ont voulu dire. Il n'en a pour toute preuve que je ne sçai quel pauvre raisonnement, & un mot de l'Ecriture cité mal à propos & contre le sens, pendant qu'on luy opposera, & l'usage des expressions, & les circonstances du texte.

I. Je dis premièrement l'usage des expressions. Le *Concours* de Dieu est un acte de sa volonté, par lequel il conserve aux causes secondes, la vertu de produire certains effets, qu'il leur a donnée. Or ce *Concours* de Dieu n'est point exprimé dans l'Ecriture par une *parole*, ou une *chose sortie de sa bou-*

sa bouche. Cette expression ne signifie constamment que ce qu'il plaît à Dieu *de commander*, ou *de promettre*. M. Dartis n'a qu'à feuilleter les Livres Sacrez, pour s'instruire de cette vérité, & afin de diminuer sa peine à cet égard, on luy indiquera encore le verset 35. du Ps. LXXXIX. où il trouvera une expression toute pareille à celle du Deuteronomie, VIII. 3. Il y a dans le Deuteronomie, *Motza Pi*, *ce qui sort de ma bouche*; & dans le Ps. LXXXIX. *Motza shepatai*, *ce qui est sorti de mes levres.* Je ne changerai point, dit Dieu, *ce qui est sorti de mes levres*, c'est à dire, *ce que j'ai promis*.

II. Quant aux circonstances du texte, Moÿse dit aux Israélites, que Dieu les avoit nourris, non de pain, mais de *Manne*, pour leur faire connoître, que l'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de tout ce qui sort de la bouche de Dieu. Moÿse ne parle là ni du concours de Dieu, ni de la bénédiction de Dieu, sans laquelle les alimens seroient inutiles. La raison en est, que de quelque manière qu'il eût plû à Dieu de nourrir les Israélites, soit de pain, soit de *Manne*, il falloit toujours que sa *bénédiction* concourût à l'effet de ces moyens. De même, quand le Démon propose à J. Christ de *convertir les pierres en pain*, il ne s'agissoit pas de sçavoir, si le *Concours* de Dieu étoit nécessaire, pour donner ou conserver aux alimens une vertu nutritive. Car quand J. Christ auroit converti des pierres en pain, n'auroit-il pas toujours fallu que Dieu eût donné, ou conservé à ce pain miraculeux la vertu de nourrir? Sans cela le miracle de J. Christ n'auroit servi de rien.

III. Pour appuyer son explication M. Dartis avance, que la *bénédiction*, que Dieu donne aux alimens, est appelée ailleurs *le bâton du pain*. C'est entasser erreur sur erreur. Dieu menace son peuple *de rompre le bâton du pain*. Cela veut dire, selon M. Dartis, que le pain n'aura nulle vertu nutritive, parce

Voyez Levit. XXVI. 26. Ezech. IV. 16. V. 16.

parce que Dieu n'en bénira pas l'usage. Si on vouloit parler comme luy, on luy diroit que cette explication est *fausse*, & très *fausse*, & que rompre le bâton du pain, c'est ôter aux hommes le pain, qui est l'appui, ou, le bâton de la vie humaine. Ce sens est évident par toutes les circonstances des trois textes, que l'on indique à la marge, & en particulier par celui d'Ezechiel, IV. 16. *Je m'en vai rompre le baton du pain a Jerusalem; ils mangeront leur pain au poids, & avec chagrin; ils boiront leur eau par mesure, & avec étonnement, parce que le pain & l'eau leur manqueront* C'est une allusion à la menace du Levitique, XXVI. 16. & une description d'un tems de famine. Si M. Dartis veut des autoritez, il n'a qu'à consulter les Critiques.

IV. A une mauvaise allégation de l'Ecriture, il ajoute un mauvais raisonnement. Nous avons dit dans nôtre remarque, que le sens de J. Christ est, *qu'à défaut de la nourriture ordinaire Dieu peut, quand il luy plaît, employer des moyens extraordinaires pour nourrir les hommes.* M. Dartis nous réfute par cette raison, *que si la réponse de J. Christ ne signifioit que cela, il n'auroit rien appris au Tentateur, que ce que le Tentateur venoit de supposer luy même dans sa demande.* Si cette raison valoit quelque chose, il faudroit que le Tentateur, qui sçavoit fort bien ce que nous faisons dire à J. Christ, ne sçût pas ce que M. Dartis luy fait dire. Or comment M. Dartis prouvera-t-il, que le Démon ne sçavoit pas que la vertu des alimens dépend tellement du *Concours de Dieu*, qu'ils ne sçauroient nourrir sans sa bénédiction? M. Dartis n'ignore pas cette vérité, & il a mauvaise opinion du Démon, s'il s'imagina en sçavoir plus que luy.

Après cette longue discussion, dans laquelle on a bien voulu s'engager, en faveur des personnes, qui ne sont pas
accou-

accoutumées au stile de l'Escriture, & à qui M. Dartis pourroit en imposer; après cette discussion, dis-je, on luy déclare qu'on se croit dispensé, d'examiner à l'avenir la Critique, dont il nous menace. C'est le sort de presque tous ceux, qui ont travaillé à traduire les Livres Sacrez, que d'avoir eu des Déclamateurs, qui les ont harcelez, fatiguez, accusez, calomniez. *Erasme* a eu ses *Bedas*, ses *Sutors*, ses *Lées*: les Traducteurs de *Zurich* ne manquèrent pas de Contredifans; *Piscator* a eu les siens; les Traducteurs de *Port-Royal* ont eu leurs *Maimbourgs* &c. Il faut bien que nous ayons les nôtres. Une Critique sage, modeste, éclairée, où l'on garde les regles de l'honnêteté, mérite de la reconnoissance. Elle sert à perfectionner les ouvrages. Une Traduction de l'Escriture est remplie de difficultez. C'est un travail, auquel il faut revenir souvent. *Labor actus in orbem*, disoit *Erasme*, en parlant de sa Version & de ses remarques. Mais une Critique aigre, maligne, empoisonnée, & par dessus le marché très peu juste, ne mérite pas qu'on y réponde. Nôtre innocence, & comme je le croy, la Vérité, nous mettront toutes seules à couvert de ses traits.

M. Dartis nous accuse d'avoir cherché une *élégance affectée*. On luy nie le fait; mais on luy soutient qu'une *élégance* modeste sied fort bien à la Parole de Dieu; que les expressions basses, ou barbares, ne sont point du tout propres à faire respecter les Livres Sacrez, ni à édifier ceux, qui les lisent. M. Dartis voudroit-il faire revivre le mauvais goût des *Scholastiques*, qui ne pouvoient souffrir que *Valla*, qu'*Erasme* purgeassent la Vulgate de mille expressions barbares, équivoques, inintelligibles, & qu'ils donnassent à la Parole de Dieu, une grace modeste & insinüante. Si un Traducteur fait des efforts pour cela, il mérite d'en être loué; & si
dans

dans les endroits, où le texte est obscur & ambigu, il rend un sens net, plutôt que de ne rendre qu'obscurité & qu'ambiguïté, il fait son devoir, pourvû qu'il rende la lettre dans des Remarques, & qu'il indique les sens raisonnables, qu'il n'a pû représenter dans le texte. C'est ainsi qu'en ont ulé de Sçavans Interprètes entre les Protestans.

On sçait que la Version de *Luther* est extrêmement libre, & qu'elle s'attache beaucoup plus au sens qu'aux paroles. *Zvingle* avoit travaillé sur *Esaië*, & traduit le texte de ce Prophète, qui est très difficile, avec une assez grande liberté, parce qu'autrement sa Version auroit été toute Hébraïque dans la phrase, & par conséquent très obscure. *Bucer* lui écrit là dessus, & voici le jugement de ce grand homme: *Je désapprouve tout à fait, je ne dirai pas la religion, mais la Superstition de ces Interprètes; qui traduisent les Livres Sacrez mot à mot, c'est à dire, de telle sorte que personne ne peut les entendre. Pour porter un jugement certain du sens de l'Ecriture, il faut à la vérité en consulter les Originaux. Mais il vaut mieux, pour les gens, qui n'en sont pas capables, traduire les Livres Sacrez, en sorte qu'ils en entendent quelque chose, que de le faire d'une manière qu'ils n'y comprennent rien. J'avoüe, qu'il pourra arriver quelquefois qu'un Interprète, qui rend le sens, mettra dans l'Ecriture son sens particulier. Mais d'autre côté, si en traduisant mot à mot on ne présente à l'Esprit des Lecteurs aucun sens intelligible, il arrivera aussi que chacun d'eux donnera à l'Ecriture son sens particulier, & qu'ils rencontreront fort rarement le véritable, comme on l'a vû par experience. Bucer veut parler de la Vulgate, qui est très littéraire, & qui rend l'Original mot à mot, mais qui étant à cause de cela fort peu intelligible, fut l'occasion de mille & mille sens impertinens, que des Docteurs, qui n'entendoient pas les Originaux, donnèrent à l'Ecriture.*

Valde enim mihi ista, non religio, sed superstitio vertendè Sacra ad verbum, hoc est, sic ut à nemine queant intelligi, improbat. Fontes consulendi eisunt, qui velit certum de omnibus judicium assequi; quibus tamen fontes adire non datur, an non praestat, vel aliquid Sacrorum Scriptorum illis

D

Rien

germanè in-
telligi, quam
nihil? Si sen-
sus enim red-
dantur fiet
alicubi, ut
Interpres
suum inferat.
Si autem ad-
numerentur
verba, Inter-
pres nullum
reddat, &
fingent sibi
Lectores qui-
que propri-
um, & ut fa-
ctum vide-
mus, rarissi-
mè verum.
Bucer Ep. ad
Zving. Ap.
Hott. Hist.
Eccl. Tom.
VIII, p. 231.
* Hieronym.
Tom. VI, p.
m. 4. Am-
brof. Tom.
III, p. m. 62.
Melanch.
Tom. III, p.
m. 2 Co.
p. 14.
Jean I. 48.

Rien n'est plus sujet à jeter dans l'erreur que ces Versions de mot à mot. *S. Irenée* est clair dans les Fragmens, que nous en avons en Grec. Il est barbare, très obscur, équivoque, & presque inintelligible en plusieurs endroits de la Version Latine qui nous en reste, parce qu'elle a été faite comme la Vulgate. Un Interprète, qui auroit rendu le sens de *S. Irenée*, auroit été plus fidèle: Et pour dire encore un mot du passage de *S. Matthieu*, que nous avons examiné, je soutiens à *M. Dartis*, que c'est *exactitude & fidélité* de nôtre part, que d'avoir supprimé le mot de *Parole*, qui est dans le Grec; Il a été occasion d'erreur, non seulement aux simples, mais à de très habiles Interprètes anciens & modernes, qui ont crû, que *J. Christ* avoit voulu dire, que *la Parole de Dieu* est la nourriture de l'ame, comme le pain est celle du corps. * *S. Jérôme & S. Ambroise*, ou les Auteurs des Commentaires, qui sont parmi leurs Oeuvres, *Melancton*, & plusieurs autres ont été dans cette pensée, & l'on pourroit bien assurer, qu'une bonne partie du peuple tombe dans la même erreur.

Comme le principal but de *M. Dartis* dans son Libelle, est de nous faire passer pour Sociniens, il a cherché dans nôtre Version, & dans nos Remarques, de quoy servir sa passion. Il trouve mauvais & suspect qu'on n'ait pas remarqué, qu'il y a une preuve de la Divinité de *J. Christ* dans ce que le Seigneur dit à *Nathanaël*, *Avant que Philippe vous appellât, je vous ai vû sous le figier*. Pour confirmer sa pensée, il ajoute cette réflexion: *Car personne à mon avis ne s'imaginera, que le Seigneur Jesus eût vû Nathanaël de derrière une baye*. L'avertissement est fort à propos, & si *M. Dartis* fait un jour des Remarques sur le N. Testament, il fera bien de ne pas ômettre celle là. Cependant il me permettra de l'avertir, de ne pas

pas exposer le dogme de la Divinité de J. Christ à la moquerie des Hérétiques, en le soutenant par des preuves foibles, équivoques, & sujettes à de terribles rétorsions.

Voir les événemens, cachez dans un avenir fort reculé, est quelque chose de plus grand & de plus Divin, que de voir un homme à l'ombre d'un figuier, quoyque l'on ne soit pas présent. Cependant, si on vouloit conclurre qu'une personne est Dieu, parce qu'elle voit les événemens futurs, il faudroit conclurre que *Balaam* étoit Dieu, puis qu'il dit au chap. XXIV. des Nombres, vers. 17. *Je le voi, mais non pas maintenant; je le regarde, mais non pas de près: Une Etoile est sortie de Jacob &c.* La preuve de M. Dartis ne tendroit pas à moins qu'à *Deïser* un faux Prophète. Plus un mystère de la Religion est important, plus il faut être circonspect sur le choix des preuves. Rien ne donne plus d'avantage à un Adversaire que d'en employer, qui puissent être tournées en ridicule. Au reste, quand il y auroit une bonne preuve de la Divinité de nôtre Seigneur, dans les paroles qu'il dit à Nathanaël, nous n'en aurions pas tiré cette consequence dans nos Remarques, parce que nous nous sommes bornez à des notes literales & critiques. Le Dogmatique n'entre pas dans nôtre plan. Nous nous sommes expliquez là dessus, & cela nous est commun avec quantité d'habiles Interprètes. Je remarque même que *Polus* dans sa *Synopse*, où il extrait & les explications & les réflexions des Critiques & des Commentateurs, n'a fait aucune remarque sur la Divinité de nôtre Seigneur, en expliquant ce passage.

Delà M. Dartis se jette sur le verset 50. du chap. I. de S. Jean. Nous avons traduit, *Maître, luy repliqua Nathanaël, Vous êtes le Fils de Dieu, le Roy d'Israël.* M. Dartis nous fait grace de ce que nous avons retranché ici des paroles de l'Evan-

geliste, parce qu'au lieu de ces mots, qui sont dans le Grec, Répondit, & luy dit, nous avons mis, Luy repliqua. Mais il se dédommage sur cette note, Dans le langage des Juifs, Fils de Dieu, Roy d'Israël, & Messie, sont des titres, qui signifient la même chose. Cela est faux, le récrie M. Dartis, très faux & très suspect. Cette censure est un peu incivile; Mais la plupart des Controversistes se sont affranchis depuis long-tems des règles de la civilité, & croient peut-être que des tours plus honnêtes sont paroles fardées devant Dieu. A la bonne heure. On répond à M. Dartis, que cette note n'est ni fautive, ni suspecte, parce qu'il s'agit du langage des Juifs, & que dans ce langage, les titres de Fils de Dieu, de Messie, & de Roy d'Israël, & si on veut l'ajouter, de Fils de David, signifioient effectivement la même chose, c'est à dire, la même personne, car on ne disconvient pas, que ces quatre expressions ne représentent cette personne sous des caractères differens. A l'égard des idées, que les Juifs attachoient au titre de Fils de Dieu, c'est une question, que l'on n'examine pas ici, & de laquelle la Foi Evangélique n'est nullement dépendante.

Le Fils de Dieu est appelé Fils unique, & M. Dartis trouve mauvais que nous n'ayons pas marqué dans les notes, que le Grec signifie Fils, le seul engendré, parce que cette Remarque est, dit il, de la dernière importance, comme chacun le peut voir. Voilà de ces traits d'érudition, qui méritent d'être en-chassés dans les Ouvrages de M. Dartis, dans des Ouvrages, imprimez aux dépens de l'Auteur; mais il nous dispensera, s'il luy plaît, de les mettre dans les nôtres, de peur que quelque malicieux Unitaire ne prétende nous obliger, en vertu de l'Uniformité, que l'on exige des Traducteurs, à mettre Hebr. XI. 17. qu'Abraham offrit son fils, le seul engendré, ce qui ne seroit pas véritable; ou à traduire Luc VII. 12. Le
seul

La Lettre
 Pastorale de
 M. Dartis,
 porte au ti-
 tre, Aux dé-
 pens de l'Au-
 teur.

seul engendré de sa Mère, ce qui ne seroit pas juste; la *génération* ne convenant qu'aux Peres. Peut-être que ces importuns d'*Unitaires* s'aviseront encore, pour nous assujettir à la signification etymologique des termes, dont M. Dartis veut conserver toute la force & l'étendue, d'exiger de nous, que nous missions Hebr. I. 6. que Dieu a introduit dans le monde son Fils le premier enfanté, pour rendre la signification naturelle du mot Grec *πρωτότοκος*, qui signifie cela. Mais malheureusement le premier enfanté, ne conviendrait pas mieux à Dieu, par rapport à son Fils, que le seul engendré, convient à la veuve de Nain.

On a remarqué sur le verset 58. du Chap. VIII. de l'Evangile selon S. Jean, que d'autres traduisent, *J'étois*, au lieu de *Je suis*. Cette observation ne sert qu'à montrer, qu'on ne dissimule point les diverses traductions, qui peuvent être admises. M. Dartis fait là dessus cette réflexion, *Ceux qui prétendent que J. Christ a voulu faire entendre par là, qu'il étoit dans le Decret de Dieu, avant qu'Abraham fut au monde, pourront trouver leur compte dans ce changement de tems, pour lequel il faut supposer que S. Jean, ou que J. Christ, ne sçavoit pas bien la Grammaire.* M. Dartis montre ici, que c'est luy qui ne sçait pas la Grammaire & les élémens de la Critique, & qu'il n'a aucune idée du stile des Ecrivains Sacrez. Les Enallages, ou changemens de tems & de modes, de cas, de personnes, de nombres, y sont si fréquents, qu'on en a fait des règles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte. S'il veut prendre la peine de jeter les yeux sur les Remarques de Béze, il en trouvera presque à livre ouvert; & s'il consulte le Commentaire de Calvin sur le verset 6. du Chap. II. de l'Epitre aux Philippiens, il aura une belle occasion de reprocher à ce Réformateur, d'avoir accusé S. Paul de ne sçavoir pas la Grammaire.

p. 151

Voyez Sal.
Gloss. Gram.
Sac. p. 733.

Apoc. I. 4.8.
IV.8.

Mais, dit M. Dartis, *Ceux, qui prétendent que J. Christ a voulu faire entendre par là, qu'il étoit dans le Decret de Dieu, avant qu'Abraham fut au monde, pourront trouver leur compte dans ce changement de tems.* Afin qu'ils y puissent trouver leur compte, il faudroit que l'Écriture n'employât pas l'imparfait, *J'étois*, ou, *il étoit*, quand il s'agit d'exprimer l'existence éternelle de Dieu. Or cela n'est pas vrai. Car lors que S. Jean décrit cette existence éternelle, il définit Dieu *celuy qui étoit*, aussi bien que *celuy qui est*; & quand au commencement de son Evangile, il enseigne l'existence éternelle du Verbe, il se sert toujourns de l'imparfait, & non du présent. *Au commencement étoit la Parole; La Parole étoit avec Dieu, & cette Parole étoit Dieu.* S. Basile, qui n'étoit pas peut-être si grand Theologien que M. Dartis, mais qui étant Grec devoit mieux entendre la force des termes Grecs, étoit d'un sentiment tout opposé au sien, car il croyoit que l'imparfait, *J'étois*, exprimoit l'existence éternelle de la Divinité tout aussi bien que le présent. *Il en est*, dit ce Père, *du mot, Il étoit, comme du présent, Il est; l'un & l'autre marque une durée éternelle & sans commencement.*

οἰται γὰρ
τὸ ἄν, τοῖς-
τον καὶ τὸ ἦν,
αἰδίων ὁμοίως
καὶ ἀρχοντος,
Basil. Cont.
Eunom. I. II.
P. m. 51.

Jean VIII.
24. 28. XIII.
19.

M. Dartis met ici l'interêt de sa propre gloire en la place de la gloire de J. Christ, ce qui n'est que trop ordinaire à un grand nombre de ses confrères les Zélez. Il ne se fâcheroit pas tant contre *J'étois*, si cette traduction ne choquoit une chimère, dont il s'est entêté; car le goût des choses vaines, qui n'ont d'autre mérite que la singularité, se glisse quelquefois parmi certains Theologiens, aussi bien que parmi les autres hommes. M. Dartis croit donc qu'il y a un grand mystère dans ce que J. Christ dit, en quelques endroits de S. Jean, *Je suis*, sans rien ajoûter qui détermine ce qu'il est. Il s'i-

Il s'imaginé que nôtre Seigneur a voulu infinüer par là, que c'est de luy qu'il est dit dans l'Exode, *Je suis celuy qui suis*, † *Quidam Calvin* † a traité cela dans les Anciens *d'impertinence*, & si *ex veteribus* M. Dartis n'avoit le bonheur d'être moderne, il seroit com-
perperam hoc ad Divinam Christi essentiam traxerunt, atque cum illo conjunxerunt, quod apud Mosem habetur, Ego sum qui sum, Exod. III. 14.
 pris dans une censure si méprisante. Ce Réformateur veut parler †† de *Theophilacte* & de quelques autres anciens Peres.

Il est tout à fait plaisant de voir ici M. Dartis prendre le contrepied de Calvin & de Béze. Il cherche du mystère, & un profond mystère, dans une façon de parler que Béze a crü prise
†† Voyez Theophil. sur S. Jean VIII. 54. Ορα εν απεπειν Αβρααμ γενεσθαι, ημην, αλλ ειμι, αυτη γαρ η δεξις, το ειμι επι δεξ κυριωτερα, ατε τδ διηκεως ειναι, και αει, σημαντικη &c.
 * *du langage du peuple*, & que les Auteurs de nôtre Version commune ont crü si peu mysterieuse, qu'au lieu de traduire, par exemple, Jean VIII. 24. *Si vous ne croyez que je suis*, comme il y a dans l'Original, ils ont traduit, *si vous ne croyez que c'est moy*, c'est au moins ainsi que l'on lit dans plusieurs Editions. Calvin remarque, qu'il faut sous-entendre tout ce que l'Écriture attribüe au Messie, & tout ce qu'elle nous ordonne d'esperer de lui. *Subaudienda sunt quacunque Scriptura Messia tribuit, & ab ipso sperare jubet.*

Ce qui nous persuade au reste, qu'il ne faut point chercher de mystère dans l'expression de J. Christ, c'est que S. Jean n'en a pas infinüé la moindre chose, en la rapportant, & qu'il y avoit raison de le faire. Car écrivant, selon le témoignage des Anciens, pour combattre les Hérésies d'*Ebion* & de *Cerintbe*, qui soutenoient que J. Christ n'étoit qu'un simple homme, comment est-ce que S. Jean n'auroit pas remarqué, que J. Christ s'étoit fait connoître pour *celuy qui est par soy-même*, pour le Dieu Éternel, lors qu'il avoit dit simplement, *Je suis*? Il me semble, qu'il étoit très digne de S. Jean, & très essentiel à son dessein, d'expliquer le mystère de cette expression, & je ne sçauois me persuader, que cet Évangéliste eût laissé ce soin à quelques Peres, encore moins à M. Dartis.

Nous

Nous avons traduit, Apoc. I. 4. 8. IV. 8. *Celui qui est, qui a été, qui sera.* M. Dartis est scandalisé de ce qu'on n'a pas mis, *Qui doit venir, ou Qui vient,* au lieu de *Qui sera,* parce que le mot Grec, *ὁ ἐρχόμενος* signifie plus proprement, *Qui vient*: Et comme il ajoute, que nous pouvons avoir eu nos raisons, bonnes ou mauvaises, il faut avoir la complaisance de les luy dire, en luy laissant la liberté de les qualifier comme il luy plaira.

Voici donc nos raisons. 1. Il est certain que S. Jean décrit l'Eternité de Dieu. Or les deux premiers Attributs de cette Eternité, étant exprimez par *Qui est, Qui a été, ou Qui étoit,* le dernier l'est parfaitement bien par *Qui sera.* 2. Si l'on avoit traduit, *Qui doit venir,* on ne donneroit pas l'idée de la durée éternelle de Dieu, que ces mots n'expriment point. Par exemple, quand les Juifs désignoient le Messie par *celui qui doit venir,* cela ne marquoit pas son existence éternelle. Si donc on avoit traduit comme le veut M. Dartis, il manqueroit une partie très essentielle à la description que fait S. Jean de l'Eternité de Dieu, sçavoir, son existence dans tous les Siècles à venir. 3. Nôtre Traduction est conforme à la Version vulgaire de nos Eglises, où l'on ne lit pas, *Qui doit venir, ou Qui vient,* comme traduit M. Dartis, mais *Qui est à venir,* ce qui exprime, non un avènement dans le monde, mais une durée future. Or je soutiens que nôtre Traduction est plus nette que celle de la Version commune. Car on ne peut dire que fort improprement de Dieu, *qu'il est à venir,* ce qui semble donner quelque idée d'inexistence dans le présent, inais on dit beaucoup mieux, *qu'il sera,* ce qui exprime une durée constante & permanente.

p. 16. La raison de M. Dartis pour traduire, *Qui vient, ou Qui doit venir,* est que l'idée attachée à ces paroles, ne peut con-
venir

venir qu'à J. Christ. S'il raisonne juste, il faut que cette idée ne puisse convenir à Dieu le Père. Or si cela est, on auroit fort mal traduit, Apoc. I. 4. *Qui doit venir*, car il s'agit certainement de Dieu le Père dans cet endroit là, & on auroit appliqué à Dieu le Père une idée, qui ne peut convenir qu'à J. Christ. Voici ce que dit S. Jean: *Jean, aux sept Eglises. Que la grace & la paix vous soient données de la part de celuy, qui est, qui a été, qui sera; Et de la part des sept Esprits, qui assistent devant son Trône; Et de la part de J. Christ, qui est le Témoin fidèle &c.* Puis donc qu'il s'agit de Dieu le Père dans cet endroit, comme cela paroît parce qu'il est distingué de J. Christ, on n'a pas dû traduire, *Qui doit venir*; car on auroit alors transporté au Père une idée, qui ne peut convenir qu'à J. Christ; mais il a fallu traduire, *Qui sera*, d'autant plus que cette idée, qui convient au Père, n'exclud point le Fils, qui subsiste éternellement.

Nôtre Critique ne s'explique pas encore sur le verset 6. du Chap. II. de l'Épître aux Philippiens, *parce qu'il auroit trop de choses à dire*, tant sur nôtre Version que sur nos Remarques. Il y sera toujours à tems, pourvû que laissant à part les raisonnemens, & ce qu'il appelle son *vrai Système des Ecritures*, il s'attache à examiner le sens des termes de S. Paul, & qu'il fonde sa Critique uniquement là dessus. Car pour donner le sens d'un Auteur, il faut entendre les termes, & en prouver la signification par l'usage, qu'ils ont dans cet Auteur là, dans ceux qu'il peut avoir lûs, & dont il a imité le style, & au défaut de ceux là, dans les Auteurs, qui ont parlé la même Langue. Si M. Dartis prend cette voye de nous critiquer, on l'écouterà avec plaisir, & il peut s'assurer qu'on fera honneur à ses Remarques. Qu'il dépouille seulement le caractère d'*Accusateur*, qui est si odieux, & qu'il prenne, s'il veut celui de

p. 17.

E

Ma².

Maître; il nous verra ses humbles Disciples, respecter la Science & la Vérité dans sa bouche.

Il est en doute, *s'il est bien permis* de proposer diverses explications, ou traductions, parce qu'elles luy paroissent propres à *embarasser les Lecteurs, sur le parti qu'ils auront à prendre entre les divers sentimens, qu'on leur propose, & qu'on leur met comme en équilibre.* Pour satisfaire à cette question, on luy dira, qu'un Traducteur fidèle, qui a de l'averfion pour les *fraudes pieuses*, & qui croit que ce seroit faire injure à Dieu, & à sa Parole, que d'en user, ne doit pas donner comme certain, ce qui ne l'est pas; & que lors qu'après avoir balancé les preuves & les difficultez, il ne sçait pas bien à quoy se déterminer, il doit laisser le choix au Lecteur. C'est ce qu'on a fait dans la seconde Remarque sur ce verset 6. du Chap. II. de l'Épître aux Philippiens. Car pour la première, on n'a pas été en balance. On a été persuadé, qu'être en *forme de Dieu*, ne signifie pas avoir l'essence Divine; & on est en état de prouver cette Thèse par le sens qu'a le mot de *forme*, soit dans l'Écriture, soit dans la Version des LXX. & de la confirmer non seulement par l'autorité d'*Erasme*, de *Grotius*, d'*Episcopus*, mais par celle de *Calvin*, de *Luther*, en général des Protestans de la Confession d'Augsbourg; par celle de *Piscator*, très habile Critique entre les Réformez; par celle de *S. Athanase* entre les Pères Grecs, & de *S. Ambroise* entre les Latins. Il est vrai que dans la seconde note, on a proposé diverses Traductions; On a mis dans le Texte celle qui a été suivie par *Theodoret*, approuvée par *Cameron*, par *Daille*, & par quelques autres; Mais on n'a pas crû pouvoir se dispenser de proposer aussi celles, que donnent des Auteurs très Orthodoxes. Si M. Dartis a de nouvelles vûes sur ce Texte, on l'en félicite, & s'il veut prendre la peine de les mettre au
jour,

jour, on les examinera avec la même impartialité, que si elles venoient de la plume du meilleur de nos amis.

Il passe à l'Épître aux Colossiens. On a traduit, Col. I. 13. *Son Fils bien aimé*. On a observé dans la note, que le Grec signifie à la lettre, *Fils de son amour*, & que *Fils bien-aimé*, & *Fils unique* sont la même chose. Cette Remarque, dit M. Dartis, n'a ni justesse ni vérité. Comme je commence à m'accoutumer à ses censures, je ne releverai pas celle-cy. Il luy plaît donc d'imaginer, que J. Christ est appelé le *Fils de l'amour de Dieu*, pour nous le représenter comme un présent, que l'amour de Dieu a fait aux hommes. La découverte est admirable. En suivant cette explication, on trouvera dans l'Écriture mille beaux sens nouveaux. *Les Enfants de Tonnerre* se- Marc. III. 17. ront des *Enfants*, dont le *Tonnerre* a fait présent au monde; *Les Enfants de la Géhenne*, ceux que la *Géhenne* a produits. Matt. XXIII. Il faudra expliquer de même le *Fils de perdition*, & en parti- 15. culier, les *Enfants de colère*. Si on appelloit de la sorte les Ouvrages de M. Dartis, l'explication seroit assez juste. Mais il s'agit de toute autre chose. On le renvoye cependant à une Observation de Grammaire, qu'il trouvera justifiée dans Gram. sacr. *Glassius*, par un très grand nombre d'exemples du V. & du N. pag. 34. Testament, & par laquelle il est clair, que *Fils de son amour* ne veut dire que *son Fils bien-aimé*. A l'égard de la Remarque que l'on a faite, c'est que *Fils bien-aimé* a le même sens que *Fils unique*, elle est juste & véritable: Mais si M. Dartis veut montrer qu'elle n'a ni justesse ni vérité, il faut l'avertir charitablement, qu'il s'engage dans une querelle, où il courra beaucoup de risque; car il aura affaire avec des Scavants très redoutables, & entr'autres avec le célèbre *Heinsius*, qui a prouvé au long, par divers Exemples, que les Auteurs Grecs, & en particulier les Hellénistes, ont mis souvent

Apud. Valæ. *Fils bien-aimé*, pour exprimer *Fils unique*. Ἀγαπητός autem, in Joh. I, II. seu Paganos videas, sive Hellenistas, idem quod μονογενής est, unicus, sive unigenitus.

Il faut que l'envie de reprendre à tors & à travers ait trompé M. Dartis dans cet endroit. Comme il a en tête sa Chimère de *Socinianisme*, & qu'il tâche de la trouver par tout dans nôtre Ouvrage, il a pris pour *Socinienne* une Remarque, qui est tout à fait *Anti-Socinienne*. La méprise est surprenante, mais elle est incontestable. Il a lû quelque part que les *Sociniens* expliquent le titre de *Fils unique*, qui est donné à J. Christ, par celui de *Fils bien-aimé*; Et il est vrai qu'il y a des Exemples, où *Fils unique* ne signifie qu'un *Fils très cher*, pour lequel on a un amour de préférence, sur quoy je renvoye M. Dartis aux *Dubia vexata* de Pfeiffer, p. 636. Mais quand nous donnons à *Fils bien-aimé* le même sens qu'à *Fils unique*, quand nous expliquons le premier par le dernier, nous faisons une Remarque toute contraire à celle des Sociniens. Car nous réduisons l'idée de *Fils bien-aimé* à celle de *Fils unique*, & non l'idée de *Fils unique* à celle de *Fils bien-aimé*. On ne doit pas se méprendre si grossièrement quand on censure, & la rigueur doit au moins être soutenue par la Justice.

Il est mal aisé de lire sans indignation la Critique de M. Dartis sur le verset 9. du Chap. II. de l'Epître aux Colossiens, que nous avons traduit, *C'est en luy, sçavoir en J. Christ, qu'habite corporellement toute la plénitude de la Divinité*. M. Dartis remarque d'abord, que *la force du Texte Grec porte, que c'est en luy qu'habite corporellement toute plénitude de Deité*. On luy répond, pour parler comme luy, 1. *Que la force du Texte Grec porte, Toute la plénitude de la Divinité*, parce qu'il y a dans l'Original deux articles, πᾶν τὸ πλήρωμα τῆς θεότη-

θεότητος, & qu'il n'est pas en droit d'en supprimer aucun.
 2. Que je ne sçai point de Traducteur moderne, qui n'ait traduit *Divinité*, & non *Deité*. 3. Qu'il est pourtant permis à M. Dartis de dire, & d'écrire, quand il luy plaira *Nier la Deité*, pour dire, *Nier la Divinité*, & *Croire la Deité de J. Christ*, pour dire, *Croire la Divinité de J. Christ*; mais que pour nous, ces libertez ne nous appartiennent pas: Il faut nous assujettir à l'usage. 4. Qu'il nous a semblé que *Deité* n'est guères usité en François, que par les Poëtes, qui ne l'emploient même qu'en parlant des *Divinites* Payennes. 5. Et qu'enfin les Interpretes Latins ont rendu θεότης, non par *Deitas*, mais par *Divinitas*, comme on le peut voir dans les Traducteurs des Peres, & en particulier dans la Version de l'Epître LXXX. de S. Basile, où θεότης se trouve plusieurs fois.

Voilà pour le Texte. Passons aux notes; La première explique le mot corporellement par véritablement, réellement, le corps étant opposé à l'ombre, à la figure. M. Dartis n'est pas content de cette note, mais il ne sçait comment la qualifier, car il n'y a pas moyen de la rendre Socinienne, à moins que de rendre Sociniens S. Augustin, † Vatable, †† Jaques Cappel, le Sçavant M. Vitzius, & je ne sçai combien d'autres. Il faut donc que M. Dartis décharge sa colère sur nôtre seconde note, qui est conçue en ces termes: *Toute la plénitude de la Divinité. Le sens est, que J. Christ étant Dieu, & le propre Fils de Dieu, c'est en luy que se trouve toute la plénitude de science, de grace, de puissance, nécessaire pour éclairer, sanctifier, & sauver ceux qui croient en luy, pour les remplir de toute la plénitude de Dieu. Eph. III. 19.*

Je ne voi rien là, dit M. Dartis, qu'un Arrien, (il faut écrire *Arien*,) & même un Socinien, ne pût dire, aussi bien que ces M. M. sans donner atteinte à leurs principes. Il n'y a, je croy, que

† Verè, non per umbram aut figuram Vatab.
 †† σωτηρίας sumitur pro veraciter. Jac. Capp. Aug. sti. ap. eundem. Voyez aussi Glaffi. Rhetor, sacr. p. 420. Vitz. Exercit. in Symb. p. 48. De Launai, sur Col. II. 9. &c.

M. Dartis au monde, qui pût trouver du *Socinianisme* & de l'*Arianisme* en des termes, qui non seulement sont de l'Écriture, mais qui expriment, de la manière la plus claire & la plus forte, la Divinité de nôtre Seigneur. Et comment faudra-t-il désormais s'expliquer sur le fujet de J. Christ, pour contenter ce nouvel Ordre d'*Inquisiteurs de la Foy*, dont M. Dartis seroit très propre à être le Chef? Puis que ce n'est pas assez pour eux de dire avec l'Écriture, que J. Christ est *Dieu*, & le propre *Fils de Dieu*?

La note dont il s'agit est non seulement Orthodoxe; elle est juste, & explique le sens & le dessein de S. Paul. J'y suppose d'abord, que J. Christ est *Dieu*, & *Fils de Dieu*. Je dis, sur ce principe, que, *c'est en luy que réside toute la plénitude de la science, de la grace, de la puissance, nécessaire pour éclairer, sanctifier, & sauver ceux qui croient en J. Christ*. Bien loin de donner par là aucune atteinte à la Divinité du Seigneur, au contraire je la confirme, puis qu'une telle plénitude ne scauroit résider dans une simple créature. Je conclus avec S. Paul, que J. Christ peut donner une entière *perfection* à son Eglise, & comme s'exprime l'Apôtre, *la remplir*, sans qu'il soit nécessaire de recourir ni à la *Philosophie*, ni aux *Traditions humaines*: Je trouve que l'Apôtre raisonne, comme S. Jean, qui après avoir dit au commencement de son Évangile, que *la Parole étoit Dieu*, & ensuite, que *la Parole a été faite chair*, tire de ces deux principes cette conséquence, que c'est en elle que réside *la plénitude des graces & des dons salutaires*, & que c'est de *cette plénitude que nous recevons grace sur grace*.

Quittons cet endroit, car en vérité la patience échappe, & il ne faut pas donner cet avantage à M. Dartis. Venons donc au dernier passage, sur lequel il exerce sa Critique. C'est le ver-

le verset 4. de l'Épître de S. Jude, que nous avons traduit: p. 18.
Qui renoncent à Dieu, qui est le seul Maître, & à notre Seigneur J. Christ. Je me contenterai, dit-il, de remarquer sur ce sujet, qu'il y a proprement, & mot à mot, dans le Grec, Qui renoncent le seul Maître absolu, notre Dieu & Seigneur J. Christ.

M. Dartis peut traduire, s'il le trouve à propos, *le seul Maître absolu*; Pour nous, nous nous contenterons de traduire, avec tous les Interprètes, *le seul Maître*. Par exemple, nous ne ferons pas dire à Simeon, Luc. II. 29. *Maître absolu, laisse aller en paix ton serviteur*; sous prétexte qu'il y a dans l'Original Δεσπότης, *Despote*, qui est dans S. Jude. Nous nous donnerons sur tout bien de garde de faire dire à S. Pierre & à S. Paul, que *les Esclaves, ou, les serviteurs obéissent* à leurs *Maîtres absolus*, quoy que ces deux Apôtres se soient servis du mot de *Despote*; & je doute fort que S. Paul eût voulu, que les *Maîtres* eussent pris ce terme dans ce sens là, quand il leur commande d'user de leur autorité avec modération. Car il me semble que ce seroit un mauvais moyen de rendre les *Maitres* humains & doux, que de les qualifier *Maitres absolus*, & de leur attribuer par là une autorité sans bornes sur leurs serviteurs.

Tit. II. 9.
 I. Pier. II.
 18.

Pour la seconde Remarque de M. Dartis, elle ne luy est pas particuliere. Il y a effectivement des Interprètes, qui rapportent à J. Christ seul les titres de *Maître*, de *Seigneur*, & de *Dieu*; mais il ne doit pas ignorer aussi, qu'un grand nombre d'Interprètes très habiles & très orthodoxes, tels que sont *Calvin, Piscator*, & d'autres, qu'il trouvera citez dans la *Synopse de Polus*, ont traduit comme nous, rapportant à Dieu le Pere le titre de *Maître*, & à J. Christ celui de *Seigneur*. Cette même Traduction se trouve dans le Texte de nos anciennes Bibles, comme dans celle qui fut imprimée par *François Etienne*,

† Ex quo patet non esse solidissima, quæ ex articularum emphasi desumuntur, pro articulis fidei comprobandis, neque res tantimomenti esse huic unico probationum generi committendas, cum longe solidiora suppetant veritati confortande fundamenta. Glaff Gram. sacr. p. m. 173.
 †† Van Maftricht. Theolog. Theoretico-Practica. p. m. 303. Malo igitur duos priores titulos referre ad Patrem, qui appellatur 1. μόνος θεός . . . 2. Δεσπότης. Voyez aussi comme il

Etienne, en 1567. Elle se trouve à la marge, dans une autre Bible, imprimée à la Rochelle en 1616. & en général dans les Bibles de Genève, où je ne pense pas que l'on conserve des Traductions Sociniennes, ni suspectes de Socinianisme. Il y a plus encore; Cette Traduction se trouve dans la Version d'Erasme, corrigée & commentée par M. Flaccus Illyricus, & imprimée à Bâle en 1570. Elle se trouve dans la Version de Zurich, dans la Version de Luther, & enfin dans la Version Angloise, qui porte à la lettre, *Niant le seul Maître Dieu, & J. Christ nôtre Seigneur.* Or comme je ne sçauois m'imaginer, que M. Dartis voulût exposer sa réputation, jusqu'à accuser les Auteurs de ces Versions d'ignorance, d'infidélité, ou d'hérésie, j'espère de sa modération qu'il n'en accusera pas non plus les nouveaux Traducteurs, qui les ont suivis.

La raison, que l'on allégué, pour rapporter à J. Christ les trois titres *de Dieu, de Maître, & de Seigneur*, est qu'il n'y a dans le Grec qu'un seul article: *Τὸν μόνον Δεσπότην Θεὸν καὶ Κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν.* Mais les Critiques apprendront à M. Dartis, qu'il y a plusieurs endroits dans le N. Testament, où bien qu'il n'y ait qu'un seul article, il s'agit néanmoins de plusieurs personnes. Il en trouvera quelques uns citez dans *la Synopse de Polus*, & je luy fournirai outre cela la réflexion, que fait à ce sujet, & à l'occasion du passage de S. Jude, un Critique très habile, † c'est qu'il y a beaucoup de témérité & d'imprudence à appuyer des articles de Foy sur de pareilles Règles de Grammaire. Aussi cette petite difficulté n'a pas empêché, ni les Traducteurs que j'ai citez, ni †† un sçavant Professeur d'Utrecht de rapporter à Dieu le Pere les deux attributs *de Dieu & de Maître*, & de ne laisser à J. Christ que celui de *Seigneur.* Pour le reste, je renvoye le Lecteur à la note, sur ce verset de S. Jude, en y ajoutant que ni *S. Athanase,*

nase, ni S. Basile n'ont point cité, que je sçache, cet endroit de S. Jude, dans leurs Disputes contre les Ariens, de quoy à la vérité il peut y avoir plus d'une raison. traduit ce passage p. 310. col. 2.

M. Dartis ose nous demander *de nous expliquer clairement & nettement sur la question, si J. Christ est le seul Despote, ou Maître absolu.* Il semble que cette idée de Maître absolu l'ait si fort étourdi, dans le tems qu'il écrivoit, qu'il s'est imaginé devenir le nôtre, & être en droit de nous mettre sur la sellette, comme ses Sujets. Depuis quand donc M. Dartis a-t'il l'autorité de nous demander des explications, que nos Superieurs ne nous demandent pas? Aussi garderois-je un profond silence sur une question aussi téméraire que l'est la sienne à tous égards, si je n'avois à luy faire une réponse, qui ne luy plaira point, & qui doit le réduire luy-même au silence. P. 19.

Il nous demande, *si J. Christ est le seul Despote, ou Maître absolu.* Feu M. Van Mastricht mort à Utrecht, où il étoit Professeur en Theologie vers la fin du dernier Siecle, luy répondra nettement & clairement, que J. Christ n'est ni le seul Dieu, ni le seul Maître absolu, dont parle S. Jude; Que c'est Dieu le Père, qui est le seul Dieu, non seulement par opposition aux Créatures & aux faux Dieux, mais par opposition au Fils, dont il est souvent appelle le Dieu; lequel Fils en vertu de l'Oeconomie, & des engagements éternels pris avec le Père, a été fait serviteur & sujet. Esai. LIII. 10. Jean XX, 17. Que c'est le Père de même, qui est le seul Maître & Dominateur, Luc. II. 9. Act. IV. 24. soit parce que dans une Famille c'est le Père, qui est le Maître; soit parce que dans l'Oeconomie de la Trinité le Père est la première Personne &c. & que dans la Famille de l'Eglise, il est le suprême Legislatteur. Que M. Dartis aille à présent quereller les Manes de cet illustre mort; Il trou- Ad Patrem qui appellatur, 1. μόνος θεός, ὁποσὶν τὸν ἀδελφὸν τῆς Θεότητος & De-

eius frequenter Deus appellatur &c. 2. Δεσ. πότης, Herus, Dominator, Luc. II. 29. Act. IV. 24. Ita verò appellatur, tum quod Pater in familia sit Herus; tum quod in Oeconomia Trinitatis sit prima Persona &c. tum denique, quod in Familia Ecclesiae ipse sit summus Legislator. Van Mastr. ubi sup.

vera à qui parler dans les Provinces Unies, où feu M. Van Mastricht a toujours passé pour un Theologien très sçavant & très orthodoxe.

J'ai été jusqu'à présent sur la Défensive. Je vai changer pour un moment de personnage, & accuser M. Dartis, à la face du Ciel & de la Terre, ce sont ses termes dans un autre endroit, d'être le plus injuste de tous les hommes.

Il veut décrier nôtre Version & nos Remarques comme un Ouvrage pernicieux, plein des Erreurs Sociniennes, & nous décrier nous mêmes comme infectez des mêmes Erreurs. C'est le but de son Libelle. Il doit donc avoir examiné nôtre Ouvrage, & sur tout les endroits, qu'on a coûtume d'alléguer pour prouver la Divinité de J. Christ. Il paroît en effet par ses Observations, qu'il a tourné toute son attention de ce côté là. Il doit donc avoir vû, & il n'a pû dissimuler, sans une insigne mauvaise toy, les endroits, qui prouvent évidemment, que nous ne sommes point Sociniens.

Par exemple, il doit avoir lû, & il n'a pû dissimuler ce que l'on dit dans la Préface sur l'Évangile selon S. Jean, que comme il y avoit dès le tems de cet Apôtre des Hérétiques, qui nioient la Divinité de Jesus Christ, S. Jean écrivit son Évangile pour établir la Divinité éternelle de J. Christ, comme Verbe de Dieu, & son Incarnation; Que S. Jean montre aux Gnostiques, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, qui a créé le monde par le Verbe, qui est son Fils éternel. Si on examine les Remarques sur le commencement de S. Jean, on ne sçauroit y trouver aucune explication Socinienne. Le Fils de Dieu est la Parole, qui a créé le Monde. & qui a pris la Nature humaine.

Si on

Si on passe de là aux Epîtres de S. Paul, un Socinien traduira-t-il, comme on a fait Rom. IX. 5. *Desquels, sçavoir, des Patriarches, est sorti le Christ, qui est Dieu au dessus de toutes choses, béni éternellement?* Notez qu'il n'y a rien dans les Remarques, qui puisse affoiblir le sens du Texte, ni rendre cette Version douteuse, quoy que l'on n'ignore pas les exceptions des Unitaires. Un Socinien fera-t-il l'observation, que l'on fait dans la Préface sur l'Epître aux Colossiens, pour rendre raison de la matière, que S. Paul y traite? *Comme l'Apôtre, en établissant la dignité souveraine du Fils de Dieu, enseigne qu'il existe avant toutes choses, que c'est par luy qu'ont été créées toutes les Puissances célestes, & qu'il n'est pas moins leur Chef & leur Maître qu'il l'est de l'Eglise, il semble qu'il ait eu en vûe des Hérétiques, qui prétendoient que J. Christ n'avoit été qu'un simple homme.* Pour confirmer cette observation, on remarque, que c'étoit ces mêmes Hérétiques, qui deffendoient opiniâtrément la nécessité de garder la Loy de Moÿse, & que c'est précisément cette erreur, que S. Paul combat dans l'Epître aux Colossiens. Un Socinien expliquera-t-il les versets 15. & 16. du Chap. I. de la même Epître, comme ils sont expliqués dans nos Remarques? Dira-t-il sur ces mots, *Le Premier né de toutes les Créatures, c'est à dire: Qui est né de Dieu avant tous les Siècles, ou, comme S. Paul s'exprime, Qui est avant toutes choses.* Assurément un Socinien secret s'en seroit tenu à la seconde explication, rapportée dans la note, *Autr. l'Héritier & le Maître,* & il l'auroit pû faire en toute sûreté, puis que cette explication est admise par des Interprètes très Orthodoxes. Un Socinien fera-t-il encore l'observation, qui se trouve sur le verset 18. du même Chap. *S. Paul raisonne dans cet endroit précisément comme fait S. Jean au commencement de son Evangile, lors qu'il représente la Parole*

Pref. sur l'Epître aux Coloss. §. III.



tréant toutes choses, & ensuite faite chair, pour effacer les péchez du monde.

Continüons d'interroger M. Dartis. Demandons luy, si un Socinien deffendra la leçon, qui porte *Dieu*; dans le verset 16. du Chap. III. de la I. Epître à Timothée? S'il dira que cette leçon convient beaucoup mieux que celle de la Vulgate, & de quelques autres Versions? S'il fera voir, non par des raisonnemens très souvent inutiles, mais par l'usage des termes; que cette expression: *Il a été élevé dans la gloire*, ἀνελήθη ἐν δόξῃ, signifie proprement l'Ascension de J. Christ, comme on l'a prouvé dans la note sur cet endroit par des exemples, tirez de l'Ecclésiastique, des Machabées & de S. Luc. Demandons luy, si un Socinien rendra le verset 13. du Chap. II. de l'Epître à Tite par ces mots: *En attendant l'apparition du Grand Dieu, qui est nôtre Sauveur J. Christ?* S'il dira dans une Remarque, que *cette Traduction est dans le fond la plus conforme à l'Original*, où il y a à la lettre, *du grand Dieu & Sauveur &c.*? Demandons luy, si un Socinien dira, ce que disent les nouveaux Traducteurs dans la Préface sur l'Epître aux Hebreux? *L'Apôtre montre, que J. Christ est infiniment élevé au dessus des Anges, qui ont été les Ministres de la Loy, parce qu'il est le Fils de Dieu, dont les Anges ne sont que les serviteurs, & qu'il n'est pas moins le Créateur que le Legislatteur du monde.* Demandons luy enfin, si un Socinien rendra la raison, que l'on allégué sur Hebr. I. 10. de l'application, que l'Auteur de cette Epître fait au Fils de Dieu, des passages du V. Testament, qui paroissent appartenir au Père? La voici, cette raison, qui conserve à Dieu le Père sa place dans le V. Testament, d'où M. Dartis prend la liberté de l'ôter, par une hardiesse, dont peut-être le Fils de Dieu luy demandera compte. *Ces allégations du V. Testament surprenent*

Pref. sur l'Epître aux Hebr. §. XXI.

Note sur Hebr. I. 10.

nent d'abord, parce qu'il est certain, que le Prophète a dit de Dieu ce que l'Apôtre explique de J. Christ. C'est ce qui fait que des gens regardent ces citations comme des accommodations & des allusions. Mais quand il s'agit de prouver, que J. Christ est bien au dessus des Anges, de pareilles allusions seroient bien inutiles à ce but. Il faut donc remarquer, que la Création appartient à Dieu, comme à son premier Auteur, & au Fils de Dieu, comme à celui, par qui le Père a tout créé. Jean I. 3. Col. I. 16. cy-dessus v. 3. Cela étant, l'Apôtre a eu raison d'expliquer de J. Christ les Passages du Ps. CII. qu'il allègue ici. Cette raison est plus simple, plus nette, plus satisfaisante, plus fondée dans l'Écriture que des raisonnemens Theologiques. En voilà plus qu'il n'en faut pour convaincre M. Dartis de l'injustice de ses soupçons, & pour le ramener à l'équité, si je ne sçai quelle vertu centrifuge, que je ne veux pas nommer, ne l'en éloignoit avec une violence, dont je croy qu'il n'est pas le Maître.

Le détail des affaires de M. Dartis ne nous regarde pas. Le Conseil du feu Roy le suspendit pour désobéissance. Il alla trouver Sa Majesté qui commandoit alors l'Armée des Alliez dans les Païs-bas, pour luy porter ses plaintes contre le Conseil. Je ne sçai, s'il se flatta de faire suspendre à leur tour S. A. S. le Prince d'Anhalt, qui étoit Chef du Conseil, & tous les Ministres d'Etat. Mais son entreprise eut le succès, que tout autre que luy en auroit attendu. Ne voulant pas se soumettre, il fallut demander son congé. Il l'eut très libéralement de la Cour & de l'Eglise, pour aller chercher un établissement en Angleterre, ou en Irlande. M. Dartis chercha, & ne trouva point. J'ignore si ce fut malheur, faute de recommandation, ou quelque autre raison secreta, mais M. Abbadie, qui avoit quitté comme luy, fut pris d'abord, & M.

p. 19. 20.

M. de Spanheim le dit dans la lettre de recommandation, qu'il donna

à M. Dartis,
pour M. de
Spanheim
son Frere.

Dartis fut *laissé*. Cependant ce *Congé demandé, & accordé, anéantit*, si je ne me trompe, le titre qu'il prend de *plus ancien Ministre de l'Eglise François de Berlin*. Car il me semble qu'un Ministre, qui a demandé son congé; qui l'a obtenu du Prince & de l'Eglise; qui va chercher *un autre établissement* dans des Royaumes étrangers, cesse d'être Ministre de cette Eglise là, à moins que de supposer deux choses, que peut être M. Dartis suppose; l'une, qu'il en est des Ministres comme des Roys, qui ne quittent jamais les titres, qu'ils ont pris; l'autre, qu'il y a dans les Ministres un nouveau *caractère indélébile*, c'est d'être éternellement Pasteur d'une Eglise, dès qu'on l'a été une fois, sans qu'un congé demandé, obtenu, accepté, dans la vüe de devenir Pasteur d'une autre Eglise, puisse effacer ce Caractère. Je ne sçai pour laquelle de ces deux raisons tient M. Dartis, ou s'il tient pour toutes les deux: Mais s'il prend le titre de *plus ancien Pasteur de l'Eglise de Berlin*, dans le sens d'en avoir été le *Premier Pasteur*, cela n'est pas juste, & ne le feroit pas même, quand ce titre devroit être héréditaire, à moins que M. Abbadie, content de titres plus glorieux & plus réels que celui là, n'ait cédé ses droits à M. Dartis, ce qui ne paroît pas. Que si M. Dartis se qualifié *le plus ancien Pasteur*, dans un sens équivalent à celui de *Doyen*, nôtre Discipline n'admet point de pareille prééminence, sans compter que les prétentions de M. Dartis sur ce point ont été annullées par des jugemens contradictoires, dont il n'y a point eu d'appel. Or il est trop habile Docteur en Droit pour ne pas sçavoir que de tels jugemens passent en *chose jugée*, à moins qu'il n'ait encore quelque ressource dans ce qu'il n'y a point de prescription contre l'Eglise. Je ne dis pas tout cela pour contester à M. Dartis son titre de *plus ancien*; à Dieu ne plaise: Je l'en laisse en possession de très bon

bon cœur ; Je suis fâché seulement qu'il vérifie dans sa personne la Maxime de l'Evangile, *Les premiers seront les derniers.*

En seroit-il du titre de plus *Légitime*, comme de celui de *plus Ancien*? Le premier suppose, ou qu'il y a quelque chose d'extraordinaire & de divin dans la vocation de M. Dartis, ou qu'il y a quelque défaut canonique dans celle de ses Collègues? J'aurois balancé sur le parti, qu'il y avoit à prendre entre ces deux conjectures, si M. Dartis n'avoit pris la peine de me tirer d'incertitude, par ce qu'il dit dans sa Requête au Roy, du 30. Janvier 1715. Il y expose à Sa Majesté, *Que le S. Esprit l'a établi sur l'Eglise de Berlin depuis 31. ans.* Il nous fait beaucoup de grace de n'avoir pas copié tout à fait les paroles de S. Paul, & de n'avoir pas mis que *le S. Esprit l'a établi Evêque de l'Eglise de Berlin.* Il est vrai qu'il s'est un peu dédommagé, en mettant *sur l'Eglise*, au lieu que l'Apôtre a dit simplement *dans l'Eglise*, ou dans *le Troupeau.* Quoy qu'il en soit, si le *S. Esprit a établi M. Dartis sur l'Eglise Francoise de Berlin*, il faut avouer qu'il a pris soin de se cacher sous des moyens fort humains. Car il paroît par la Lettre de feu *M. de Spanheim* à M. son Frere, Professeur à Leide, que l'origine de cette vocation est une recommandation de ce Professeur, qui étoit assurément trop sage pour se croire inspiré.

Je ne sçai comment se passa la premiere vocation de M. Dartis; pour la seconde, l'histoire nous en est connue. Il accuse le Consistoire de Berlin de s'y être opposé par passion & par cabale. Il fait tort à cette Compagnie. M. Dartis y étoit redouté comme un Esprit inquiet & turbulent. Quelque talent qu'il ait d'ailleurs, on ne trouvoit pas qu'il eût beaucoup celui de la Prédication. L'Eglise Francoise de Hambourg l'avoit suspendu de la Communion, & n'avoit jamais voulu lever

p. 2.

Act. XX. 28.



lever cette suspension, que M. Dartis n'eût reconnu son tort, ce qu'il avoit refusé. Il avoit eu à Hambourg des liaisons suspectes avec un Abbé, Résident de France, pour moyenner je ne sçai quel accommodement entre la Religion Protestante & la Religion Romaine, & pour ramener les Réfugiez dans leur ancienne Patrie. On parloit fort mal de ces négociations, qui ne me sont pas bien connües. Enfin M. Dartis avoit donné aux Lutheriens une Confession de Foy, à la faveur de laquelle ils l'avoient reçu à leur Communion. Il ne faisoit pas difficulté d'avoüer, qu'il croyoit une manducation corporelle & réelle du Corps de J. Christ, dans l'usage du Sacrement. Il la deffendoit même par le fameux Passage de *Justin Martyr*, allégué tant de fois par les Catholiques Romains & par les Lutheriens. Et pour se débarrasser d'une partie des difficultez, qu'on luy faisoit là dessus, il avoit recours à la divisibilité de la matière à l'infini, par où il prétendoit montrer, que le Corps de J. Christ pouvoit être communiqué à tous les Fidèles sans aucune diminution. C'est ainsi qu'il m'a fait l'honneur de m'en parler souvent.

Just. Mart.
II. Apol. p.
m. 76. 77.

Pour se purger de tant d'accusations, qui couroient contre luy, & s'ouvrir par là, s'il étoit possible, une porte, par où il pût rentrer dans l'Eglise de Berlin, il demanda des Commissaires à Sa Majesté. J'ai vû la copie du rapport, qui fut présentée au Consistoire, & qui contenoit, qu'encore que l'opinion de M. Dartis pût être tolérée dans un Particulier, elle ne pouvoit l'être dans un Ministre. Ce rapport suspendit ses projets; mais il trouva dans la suite une conjoncture plus favorable, & vint à bout de ses desseins par des *petites intrigues*, qu'il ne seroit pas malaisé de développer, si ces sortes de mystères de Cour, étoient des choses, que l'on publiât.

Voilà

Voilà au juste pourquoy le Consistoire de Berlin ne vou-
 loit point de M. Dartis pour Pasteur: Et comme l'Eglise n'a-
 voit pas alors l'Electi^on, que le Roy luy a accordée depuis,
 il fut établi d'autorité. Les suites ont montré si le S. Esprit
 présida beaucoup à cette seconde vocation. La vérité est
 que M. Dartis ne manque pas de talents; mais ses passions
 & ses vües particulieres gâtoient son ministère, qui par là n'é-
 toit agréable qu'à très peu de personnes. Sa présence ne l'é-
 toit point du tout au Consistoire, où ses propositions étoient
 d'ordinaire mal reçues, soit parce qu'on ne les trouvoit pas
 justes, soit par la chaleur avec laquelle il les soutenoit. Il
 avoit beau dire, qu'elles étoient fondées *sur les principes in-*
contestables de l'Equité naturelle, de la Justice Légale, & de la
Charité Evangelique. A la Justice Légale près, dont on ne fai-
 soit pas plus de cas ici, qu'en faisoit S. Paul, on trouvoit au
 contraire, qu'il étoit contre *les principes de l'Equité naturelle,*
& de la Charité Evangelique, de porter en Chaire des affaires
 personnelles, d'attaquer des Collègues paisibles & estimez
 dans l'Eglise, de déclamer contre un Consistoire, qui en avoit
 la Conduite, & d'être en un mot, comme M. Dartis le dit luy-
 même, *un homme de débat* perpétuel; au lieu que l'on vou-
 loit des Ministres *d'honnaires & pacifiques,* & qu'on étoit per-
 suadé, que le S. Esprit n'en établit pas d'autres.

Les prétentions de M. Dartis contre le Roy découvrent,
 qu'il y a plus que des Chimères Théologiques dans son esprit.
 Les services, qu'il prétend avoir rendus à l'Eglise, sont des
 services si faciles & si communs, qu'un autre que luy n'auroit
 osé les mettre en compte. Il s'agit d'une Collecte, faite dans
 Berlin, pour les Refugiez, qui y arrivoient. Il n'a même
 tenu qu'à luy d'en être assez bien recompensé. Car bien
 que, pour des raisons très importantes, le Consistoire n'ait

p. 24.

p. 22.

G

jamais

* Il y a fort peu de jours qu'étant au Conseil F. an-
gois, une Per-
sonne, qui a
toujours fait
du bien à M.
Dartis, & qui
voulait con-
tribuer à son
entretien,
me dit elle
même, que
c'étoit là ce
qu'on exigeoit de luy.

jamais voulu consentir à aucune imposition sur l'Eglise, pour l'entretien de M. Dartis, il ne s'est point du tout opposé à la charité des personnes, qui vouloient y pourvoir par des contributions volontaires. Je ne parle point de cela par oui dire; Il n'ignore pas que je me suis employé auprès de quelques personnes de considération, pour les engager dans ce projet. S'il ne réussit pas, c'est parce qu'on exigeoit de lui * qu'il n'écrivît point, & qu'il ne voyageât plus, ce qui n'accommodoit pas son inquiétude; & qu'il exigeoit à son tour des espèces d'obligations de la part des personnes, qui vouloient bien contribuer à son entretien, & c'est ce qu'elles refusoient. Cela suffit pour faire voir, que M. Dartis a tort d'accuser le Consistoire de l'avoir mis dans la nécessité de se retirer faute de pain & de subsistance.

p. 24.

Mais comme il accuse mal à propos cette Compagnie, d'être cause de sa ruine, il l'accuse aussi très injustement de mauvaise foy, pour avoir dit dans *des Remontrances*, faites à Sa Majesté, que *l'Evangile est bien & purement prêché à Berlin, aussi bien qu'en aucun país du Monde Réformé*. M. Dartis donne ici carrière à son indignation, & contre le Consistoire, qui s'étoit alors fortifié de cinquante des Principaux Chefs de Famille; & contre quelques personnes inconnues, qui répondirent à ces *Remontrances*. Il reproche aux dernières de n'avoir eu *ni connoissance, ni discernement*, parce qu'elles avoient acquiescé à un témoignage, dont il prétend, qu'il étoit facile de démontrer la fausseté. Ecoutons donc sa Démonstration. Elle est tirée de quelques faits, qu'il faudra examiner légèrement, car ils ne méritent pas autre chose.

Le premier est un Sermon de *M. Forneret* sur le verset 5. du Chap. LIV. d'Esaië, qui causa tant d'affliction à *M. de la Croze*, Bibliothécaire du Roy, qu'il avoit de la peine à re-
tenir

tenir ses larmes. En attendant que ces Mrs. répondent à M. Dartis, s'ils le jugent à propos, je dirai, que le Sermon fut mis entre les mains de S. Exc. M. le Comte de Dhona, qui imposa silence à l'Accusateur, & que M. Forneret le prononça ensuite dans les Eglises de la *Ville neuve*, & de la *Friedrichstadt*, sans y avoir fait aucun changement, & sans que personne se soit plaint d'y avoir trouvé aucune éterodoxie.

Le second fait est, que M. Forneret avoit soutenu à M. Dartis, *dans une conversation tête à tête, qu'il n'y avoit aucune preuve de la Divinité de J. Christ dans les quatre Evangiles.* C'est une plaisante *Démonstration* de l'éterodoxie d'un Ministre, qu'une *conversation tête à tête*, & sans témoins; sur tout quand l'Accusé s'inscrit à faux contre son Accusateur, & que l'affaire étant portée devant des Juges, l'Accusateur est obligé de déclarer, *qu'il tient l'Accusé pour très Orthodoxe, & de promettre de tenir le même langage dans toute occasion.* C'est pourtant ce que M. Dartis fut obligé de faire en présence de quatre Commissaires, nommez par le Roy. Or si cette déclaration & cette promesse étoient contraires à sa conscience, il ne put les faire sans prévarication; & si elles étoient justes & sincères, il n'a pu les violer depuis sans une extrême infidélité.

Qu'il me soit permis de mettre ici une *Anecdote*, que je tiens d'un homme d'honneur, cité par M. Dartis luy-même, & qui étoit alors Secrétaire du Consistoire. Il y a peu de jours que cet honnête homme m'a raconté, que M. Dartis ayant dit dans la Compagnie, que M. Forneret luy avoit soutenu en conversation, *qu'il ne se trouvoit aucune preuve de la Divinité de J. Christ dans les quatre Evangiles*, luy Secrétaire avoit d'abord couché cela sur son Protocolle. Cette exactitude ne plut point à M. Dartis, qui prétendoit à son

ordinaire n'être qu'*Historien*, & non pas *Accusateur*, & qui vit alors qu'on prenoit l'affaire autrement, & qu'elle auroit des suites. En effet M. Forneret se plaignit, & accusa de calomnie M. Dartis, qui, au rapport du Secrétaire, commença à biaiser, & à témoigner qu'il n'étoit pas assuré, que M. Forneret n'eut point excepté l'Evangile selon S. Jean. J'adoucis beaucoup le recit du témoin. Cependant ni cette espece de retractation, attestée par une personne irréprochable, ni la promesse faite par M. Dartis, à des Juges revêtus de l'autorité du Roy, ne l'ont pas empêché de renouveler la même accusation, dans les mêmes termes que la première fois, & de l'imprimer. Passons cela sans réflexion; il y en auroit trop à faire.

p. 26.

Il nous fait revenir sur la Scène M. Lenfant & moy, & dit, *qu'il ne sçait si nôtre Traduction & nos Notes ont été mises entre les mains des Examineurs, suivant les Réglemens. Que cela soit, ou non, que luy importe? Est-ce à luy, qui n'a aucune autorité, ni sur nous, ni sur nos Ouvrages, à nous demander, si nous avons observé les Réglemens de la Discipline, ou non? Mais est-ce sur tout à luy, qui a excité des guerres, & donné des batailles dans le Consistoire, dès les premières années de son Ministère dans cette Eglise, pour en exclure la Discipline, & pour ne pas céder la Préléance & le rang aux Pasteurs, à qui cette Discipline le donne?*

Il est, dit-il, le plus ancien & le plus légitime Pasteur de cette Eglise. Il doit être le premier à en observer les Réglemens, & en particulier celuy de faire voir les Livres, qu'il publie, aux Examineurs nommez par le Consistoire. Il n'a donc pû faire imprimer son Libelle, qu'après l'avoir mis entre leurs mains, & avoir eu leur approbation. Il étoit au moins obligé d'en user de la sorte, quand il étoit encore Pasteur

steur

steur de cette Eglise, & lors que pour affliger des gens, que tout autre que luy auroit consolez, il publia, sans nom d'Auteur, son Livre scandaleux contre *la Retraite des Pasteurs*. Qu'il pense, luy qui explique les mystères de la Providence, si ce n'est point pour le punir, d'avoir insulté des gens de bien persécutez, & forcez à quitter leur bien & leur patrie; que Dieu l'a réduit à errer aujourd'hui de lieu en lieu, séparé de sa propre Famille. C'est en effet son esprit vindicatif, & sa demangeaison d'imprimer, malgré les défenses expresses du Conseil du Roy, qui a été la premiere origine de ses disgraces.

M. Dartis est choqué de ce qu'il n'a point vû d'approbation à la tête de nôtre Nouveau Testament. En a-t'il vû à la tête de la Bible de *Desmarets*? En en a-t'il vû à la tête du N. Testament, imprimé à Utrecht en 1696? Tout ce qu'il a pû voir dans ce dernier Livre, c'est le nom d'un Auteur très estimable; c'est une Epître dédicatoire à de Venerables Magistrats. Il peut voir à la tête de nôtre N. Testament des noms, qu'il n'estime peut-être guéres, mais pour qui le Public a témoigné jusqu'ici quelques égards. Il y peut voir l'auguste nom d'un jeune Prince, à qui ce Livre est dédié par la permission, & par l'ordre même du Roy. Mais si cela ne le contente pas, qu'il vienne ici, qu'il nous accuse devant nos Superieurs, & nous luy répondrons sur la matiere, & sur la formalité: Car je ne pense pas, que nous soyons obligez de répondre à un homme, qui nous querelle d'au delà des mers, & qui comme je l'ai dit, n'a nulle autorité sur nous.

Je ne sçai ce que M. Dartis veut dire, quand il se plaint, que le Consistoire le vèxa très indignement & très iniquement, lors qu'il fit imprimer son *Essai de Commentaire* &c. Je ne me souviens aussi que fort confusément de ce qu'il raconte au



luyet d'un de ses Sermons, & des plaintes qu'on en porta. La Compagnie ne m'a pas chargé de la déffendre, & il faudroit d'ailleurs consulter les Regîtres, pour sçavoir comment les choses se sont passées; car il y auroit une grande témérité à s'en fier aux récits de M. Dartis, comme on le va voir par l'examen d'un fait, qui me regarde.

P. 29.

J'avois prêché sur les versets 2. & 3. du Chap. II. de l'E-pître aux Hébreux. M. Dartis avoüe qu'il *n'avoit pas assisté* à ce Sermon. Cependant il ne laissa pas de me dénoncer au Consistoire, comme ayant prêché une doctrine contraire à l'Article XII. de nôtre Confession de Foy. *Il n'en parla, dit-il, ni comme Délateur, ni comme Accusateur, mais seulement comme donnant avis d'un bruit, qui s'étoit répandu, & qui étoit venu jusqu'à luy.* Le tour est digne du titre, qu'il se donne, *de Docteur en Droit.* Mais la Compagnie ne se laissa pas surprendre. Elle sçavoit bien que si M. Dartis avoit agi par un bon principe, c'étoit à moy, & non à Elle, qu'il auroit dû donner le premier avis; Il fut donc regardé comme *Délateur*, d'autant plus qu'il ne nomma point les Auteurs, & que je les ignore.

Il raconte ensuite, que *j'aurois pû, suivant l'avis que je luy avois donné dans une autre occasion, & pour dissiper efficacement toute sorte d'ombrages, demander des Commissaires à la Compagnie, pour leur remettre sans aucun délai le Sermon, qui avoit donné lieu à la rumeur.* Cette rumeur se passoit dans la tête de M. Dartis, où il se peut que certaines passions fassent quelquefois grand bruit. Mais il n'y avoit nulle rumeur dans l'Eglise, si ce n'est peut-être celle, qu'y causoient quelques applaudissemens, que je confesse à M. Dartis n'avoir point mérites. Il est pourtant vrai, qu'excepté deux ou trois personnes, qui étoient du complot, tout le monde disoit du bien

bien de cē Sermon. Cette *rumeur* est donc, n'en déplaîse à M. Dartis, une pure imagination; mais ce n'est pas ce qui me scandalize le plus dans son récit. J'ai beau me tourner de tous côtez pour n'y point trouver de mensonge; je ne puis en venir à bout. Croyons néanmoins, que la nécessité de s'excuser a mis sa mémoire en confusion. Il ne feroit pas le premier homme, qui auroit une mémoire arbitraire, mais je ne l'en accuse pas. Je m'imagine seulement, qu'il lui est arrivé, ce qui arrive à beaucoup d'autres. Des idées artificielles viennent se coler si proprement sur celles du juste & du vrai, que pour peu que quelque passion tienne l'ame distraite, elle ne s'apperçoit pas de la fraude, & devient la dupe de ces petites Comédiennes. Quoy qu'il en soit, je vai rapporter le fait, tel qu'il est justifié par les Actes.

Le Consistoire m'ayant fait avertir, que M. Dartis m'accusoit d'avoir prêché contre l'Article XII de nôtre Confession, je parus à la première Assemblée, & demandai des Commissaires. On nomma *M. Repey*, & feu *M. Petit*, Pasteurs, *M. de Marconnai*, Ancien, & feu *M. Rousseau*, Ancien Diacre; Je leur donnai mon Sermon. Il avoit été composé dès l'année 1698. La date y étoit: L'anchre en avoit blanchi; il y avoit peu de ratures, & il n'y en avoit aucune qui empêchât de lire ce que j'avois effacé: Après avoir lû & examiné ce Sermon, les Commissaires déclarèrent unanimement, que loin d'y avoir trouvé quelque proposition étérodexe, la doctrine de nos Eglises y étoit enseignée formellement, & *M. Repey* ajoûta ce que M. Dartis me force à dire, * *c'est qu'il se feroit honneur d'avoir composé ce Sermon là.* Je sçai qu'il ne faut pas prendre à la rigueur ces sortes de louanges: Mais qu'on en diminüe le poids tant qu'on voudra, elles en auront toujours d'avantage dans la bouche d'un Ministre comme *M. Repey*, que
mille

* Ceci n'est pas dans les Actes, mais il y a des personnes d'honneur, qui sont en-

gore vivan-
tes, & qui
font en état
de rendre té-
moignage
de ce que
j'avance.

mille & mille médisances dans celle de M. Dartis. L'avis des Commissaires fut le jugement de la Compagnie. M. Dartis l'écouta la tête appuiée sur sa main, dont il se couvroit le front & les yeux; & lors que le Modérateur eut achevé de parler il se releva, & dit, *Qu'il ne doutoit pas que le Sermon de M. de Beausobre ne fut fort Orthodoxe, & qu'il ne l'avoit dénoncé que par représailles: & pour montrer qu'on accusoit des Sermons fort innocens.* Cette dénonciation par représailles peut paroître incroyable, parce qu'elle découvre une passion, qu'on a d'ordinaire grand soin de cacher. Mais le Témoin, qui l'attelle, est encore vivant; il est cité par M. Dartis; c'est un homme sans reproche, & il n'y a que peu de jours, qu'il m'en a fait de nouveau le récit. Au reste je ne mettrai point ici les Actes de cette affaire. Ils furent envoyez à l'Eglise d'Utrecht en 1714. & présentez au Synode tenu à Mastricht la même année, où M. Dartis étoit ma Partie & mon Accusateur.

p. 29.

Après cela comment a-t'il le front de dire & de publier, que, *la Vénérable Compagnie ayant tourné la procédure comme je voulus, il ne me fut pas difficile de sortir victorieux & triomphant de cette affaire.* Si j'en sortis victorieux, ce fut parce que la calomnie parut si évidente & si grossière, que ni M. Dartis, ni ses prétendus Témoins n'eurent pas la hardiesse de la soutenir. Je conviens pourtant avec luy, que *si je fus justifié dans l'esprit de la personne, ou des personnes, qui en avoient fait la remarque, c'est une autre question.* Mais il faudra aussi qu'il convienne avec moy, que c'est parce qu'il y a des Accusateurs obstinez & malicieux, qui non seulement ne justifient jamais ceux qu'ils ont une fois accusez, mais qui feront imprimer leurs accusations dix, quinze, & vingt ans après avoir été convaincus de faux. Je luy avouerai encore, que les gens dont il parle *n'avoient pas dormi à mon Sermon;*

Mais

Mais il faudra qu'il m'avoüe à son tour, que c'est parce que la Malice & l'Envie ne reposent guères, & ne veillent peut-être jamais plus que lors qu'elles semblent fermer les yeux. Retraçons nous néantmoins, M. Dartis & moy. Je crains que nous ne fassions tort aux personnes dont il s'agit, & j'ai quelque lieu de soupçonner qu'elles se repentent de la foiblesse, qu'elles eurent alors.

Les faits & les réflexions, qui se trouvent depuis la page 29. jusqu'à la page 36. ne regardant que M. Lenfant, ce n'est pas à moy d'y répondre. Je ne dois relever que ce qui nous touche en commun, ou ce qui me touche en particulier. Je passe donc au N. Testament. M. Dartis y revient à la p. 36. & voici comment il parle: *Il y a, dit-on, certaines gens, qui en pronent beaucoup le mérite, & qui divulguent dans le monde, que cette Traduction a eu l'approbation des Personnes du premier rang, & qu'elle leur a attiré des éloges d'un homme, élevé à la premiere Dignité d'un grand Royaume.* Si les autres *Anecdotes* de M. Dartis étoient aussi vrayes que ces *dit-on*, je ne serois pas obligé à relever l'inexactitude, ou l'infidélité de ses récits. *Mais ce n'est pas, poursuit-il, aux Personnes de cet Ordre, que le Fils éternel de Dieu a confié les Clefs du Royaume des Cieux, je veux dire les dons d'intelligence, nécessaires pour l'Interprétation des Mystères de son Royaume.*

Pour le coup M. Dartis a oublié sa Logique. Le Roy, la Reine, des *Personnes du premier rang* ont approuvé & loüé nôtre Traduction. Cela ne leur appartient pas, dit M. Dartis. Et pourquoy? C'est que *ce n'est pas aux Personnes de cet Ordre, que le Fils de Dieu a donné les dons d'intelligence nécessaires pour l'interprétation de ses Mystères*: Je ne sçai comment lier les *Prémises* & la *conséquence*. Car ni le Roy, ni la *Reyne*, ni des *personnes du premier rang* n'ont point traduit &

H

inter-

interprété le N. Testament. Elles n'ont fait tout au plus qu'en approuver, ou en louer la Traduction & l'interprétation. Or interpréter des Mystères, & en approuver, ou louer l'interprétation, sont deux choses fort différentes. Que le premier n'appartienne qu'aux Ecclésiastiques sçavans & modestes; à la bonne heure; mais pour le second, il appartient à tous les Fidèles, & je ne sçache point de raison d'exclurre les Princes ni les Grands d'un Droit, que l'Evangile donne à toute l'Eglise.

Je n'ai pas coûtume de flatter les Grands, & ce seroit un fort mauvais moyen de plaire à leurs Majestez: mais il ne faut pas aussi parler des Grands avec mépris, & sous ombre, qu'on est mécontent d'eux, les dépouiller du Privilège naturel & commun, de juger du faux & du vrai, du bon & du mauvais, d'estimer des gens qui font de leur mieux pour édifier par de bons Livres, & de mépriser des Ecrivains de Libelles. Il y a de la Foy, de la Pieté, du discernement dans les plus hautes Dignitez, aussi bien que dans les conditions inférieures, & si M. Dartis n'en laissoit qu'à ses Approbateurs, il réduiroit bien-tôt l'Eglise à un nouvel Etat *d'invisibilité*. Il y a quelquefois des Laïques, qui ont plus le don d'intelligence des Ecritures que de superbes Docteurs, à qui le préjugé, la présomption, l'entêtement, la jalousie, des haines particulieres, un Esprit de vengeance aigri par les malheurs fait faire des jugemens très légers & très faux. M. Dartis a-t'il oublié, que dans les commencemens de la Religion Chrétienne, & de la Réformation, *les Clefs du Royaume de Dieu* se trouvèrent plutôt entre les mains des Séculars, qu'entre celles de plusieurs Ecclésiastiques, qui se vantoient de les avoir, & qui n'en avoient que l'apparence & la réputation?

Nous

Nous ne connoissons point les Adversaires , dont M. Dartis nous menace ; & l'on ne sçait encore s'il est dans cette petite armée ou Capitaine ou Subalterne ; mais si *ses Chefs*, ou *ses Seconds*, sont du même Caractère que luy, on leur déclare par avance, qu'on ne leur répondra point ; On ne prétend entrer avec personne dans une guerre d'injures, ni repousser la médifance que par une patience généreuse & tranquille. Mais si ce sont des Critiques éclairés, judicieux, équitables, modestes, on les remerciera de leurs remarques, quand elles paroîtront justes ; & si on ne peut les approuver, on en rendra raison avec toute l'honnêteté & la modération, qui convient à des Ministres de l'Évangile. Cependant, comme nous avons des occupations, qui ne nous permettent pas de consumer nôtre tems en des contestations inutiles, nous ne prendrons la plume que difficilement ; & j'avoüe que rien ne m'a plus irrité contre M. Dartis, que la nécessité, où il m'a mis, de la prendre une fois pour luy répondre. Il peut travailler désormais tant qu'il voudra à la composition des deux gros volumes, qu'il est persuadé, qu'on pourroit faire de la seule Critique de nos bévües. Tout ce que je puis luy promettre, c'est de les parcourir, pour voir si ce calcul ne ressemble point à celui des quarante mille écus, que le Roi luy doit : Je ne nie pourtant pas qu'il ne puisse composer deux gros volumes de remarques pareilles, ou semblables à celles qu'il vient de donner.

Je suis même très persuadé de la fécondité de son génie à cet égard : Et pour dire le vrai, je ne serois pas sans crainte d'en être accablé, si la mauvaise humeur des Libraires, & l'ingratitude du Public ne me rassuroit un peu contre une inondation de nouvelles remarques de sa façon.

L'Anecdote, qu'il raconte touchant mon Fils, est un fait, dont je n'ai aucune mémoire. Il prétend, qu'il y avoit

p. 37.

p. 35.

p. 36.

p. 38.

quelque opinion étérodexe dans la Proposition d'examen de mon Fils; que M. Repey, qui s'en apperçut, la censura, & il le somme de rendre là dessus témoignage à la verité. Je l'en ai prié aussi par une lettre, que j'ai eu l'honneur de lui écrire le 27. Octobre 1719. Voici la réponse qu'il m'a fait le même jour.

Monseur & très honoré Frere.

„ Je suis surpris, que M. Dartis me demande mon té-
 „ moignage sur un fait, où par sa propre relation je suis Ac-
 „ cusateur, ce qui détruit la qualité de témoin. Il étoit alors
 „ luy même dans la Compagnie, & il peut, quand il voudra,
 „ sçavoir mieux la verité par le témoignage de dix ou douze
 „ Pasteurs présens, qui ont entendu ce que j'ai dit. Mais d'ail-
 „ leurs *il prie, ceux qui étoient alors Membres du Consistoire*
 „ *François de Berlin, de déclarer, s'il n'est pas vray, que M.*
 „ *de Beausobre se plaignit hautement de cette censure dans la*
 „ *Compagnie.* Voilà des témoins, & vous même, Monsieur,
 „ vous pouvez mieux que personne vous souvenir, si vous
 „ portâtes alors des plaintes contre moy, & touchant quoy,
 „ puis qu'en ce cas, vous fîtes attention à des paroles, qui
 „ m'étoient échappées, dont vous vous plaigniez. Ce qu'il
 „ y a pour moy de très certain & de merveilleux, c'est qu'a-
 „ vant la Lettre imprimée de M. Dartis, j'avois ignoré ces
 „ plaintes contre moy, & que M. Dartis, ni aucun Membre
 „ de la Compagnie ne m'en a jamais averti, pour vous faire
 „ la satisfaction, qui vous étoit due. Je ne sçai quel avan-
 „ tage M. Dartis prétend tirer de ce fait. Mais pour moy, il
 „ me semble qu'il ne vous fait aucun tort, dans les termes
 „ de sa relation, & que si ses autres Anecdotes n'ont rien de
 „ plus considerable, elles ne méritent pas de replique. C'est
 „ de quoy vous jugerez mieux que moy.

Monseur & très honoré Frere,

à Berlin le 27. Octob. 1719.

Vôtre &c. Repey.

II

Il s'agissoit dans la Proposition de mon Fils de la matière de la Justification, son texte étant le verset 27. du Chap. III. de l'Épître aux Romains. Je ne sçai si M. Repey & moy traitons différemment cette matière; mais s'il y a de la diversité, ce n'est que dans la méthode. La mienne se trouve dans la Préface que nous avons mise à la tête de l'Épître aux Romains. *M. Dartis peut l'y attaquer sans craindre le subterfuge des choses écrites & non écrites.* Mais je croy qu'il s'y rompra la tête vainement. En tout cas je le défie d'y trouver la moindre étérodoxie, & c'est là ce qui est en question. Si M. Repey fut en doute sur quelque endroit de la Proposition de mon Fils, cela pouvoit venir de ce que, n'ayant eu que deux fois 24. heures pour composer & pour apprendre son discours, il ne le prononça pas aussi exactement, qu'il fit la Proposition Latine, pour laquelle il n'avoit pas eu plus de tems. Cela pouvoit venir aussi de quelque mal-entendu, qui fut expliqué sur le champ. Quoy qu'il en soit, il faut que la question ait paru de bien peu d'importance, puisque dix ou douze Pasteurs présens, ni M. Repey luy même, n'y eurent aucun égard.

Il me prend envie de rendre ici à M. Dartis *Anecdote* pour *Anecdote*, & de le faire souvenir, que ce fut luy que M. Repey trouva étérodexe sur *la Justification*. En effet j'apprends que M. Dartis interrogeant mon Fils sur cette matière dans l'Examen, & se trouvant en contradiction avec M. Repey, il s'éleva entre ces deux Mrs. une espèce de contestation, qui changea pour quelque tems l'Examen en dispute entre les Examineurs. C'est un fait, que m'a raconté depuis peu de jours M. A. un des Pasteurs présens, car une maladie m'empêcha de me trouver à l'Examen de mon Fils.

L'avanture est plaisante. C'est M. Dartis que M. Repey trouve éterodoxe sur la Justification, & il veut faire tomber sur un innocent l'erreur dont il est coupable luy même. Je me donnerai pourtant bien de garde de le poursuivre comme Héretique; Car outre que j'aime la paix, je croy les Erreurs de M. Dartis très peu contagieuses. Je viens même d'éprouver que ses desseins de nuire sont aussi très infructueux.

M. Dartis ne se rebutera-t'il jamais de faire des entreprises, qui ne tournent qu'à sa honte, & à l'honneur de ceux qu'il attaque? Dans le tems qu'il publie son Libelle; qu'il l'envoie ici: que tout le monde l'a lû; qu'il tâche d'envelopper mon Fils avec moy dans la même accusation d'éterodoxie; dans ce même tems l'Eglise de Berlin nous donne à l'un & à l'autre, la plus grande marque de son affection. Elle choisit mon Fils pour être mon Collègue, & le préfere à des Pasteurs beaucoup au dessus de luy par le mérite & par l'expérience, comme si Elle avoit voulu réfuter par là ce que M. Dartis a la hardiesse de nous imputer. De toutes les réponses que l'on pouvoit faire à sa Lettre Pastorale, la Vocation de mon Fils est la plus mortifiante & la plus convaincante.

P. 38. A l'occasion de la prétendue Censure, qu'il attribüe à M. Repey, il fait cette réflexion; *Cela n'empêcha pas qu'on ne luy donnât, c'est de moy qu'il parle à présent, tous les témoignages, qu'il voulut, dans le tems que l'Eglise d'Utrecht luy adressa une vocation, ni que ses amis ne déclamassent contre moy, comme contre un Calomniateur, jusqu'à ce que ma présence à Berlin les fit taire.* Mes amis se turent devant M. Dartis. Ce silence ne doit surprendre personne, car la Terre se tut bien devant Alexandre, *Et siluit terra in conspectu ejus,* dit l'Au-

I. Macch. I.
3 selon la
Vulgate.

dit l'Auteur du I. Livre des Machabées. Et quel parti prendre en effet que celui de *se taire*, & de lever les épaules, devant un homme, qui prétend que ses *soupons* tous seuls doivent prévaloir sur le témoignage unanime de dix Pasteurs, & de trente Anciens ou Diacres; sur le témoignage d'un Consistoire Supérieur, dont un Ministre d'Etat de Sa Majesté est le Président, & dont j'ai l'honneur d'être un des Conseillers; sur le témoignage de quelques Personnes de considération, qui me sont encore inconnues, & à qui Messieurs les Magistrats d'Utrecht firent écrire en secret, pour sçavoir si les accusations de M. Dartis étoient bien fondées ou non; sur le témoignage de M. le *Baron de L.*, Envoyé extraordinaire de Leurs Hautes Puissances, de qui j'avois l'honneur d'être connu depuis plusieurs années; Enfin sur le témoignage unanime de toute une Eglise, à qui je prêche l'Evangile, depuis vingt quatre ans? Si mes amis *se turent* devant M. Dartis, ils prirent dans le fond le meilleur parti qu'il y avoit à prendre. On ne peut mieux répondre à un tel homme que par le silence, tout au plus par un silence accompagné du geste, que je viens de dire, ou de quelqu'autre équivalent.

La Vénérable Compagnie poursuit M. Dartis d'un ton ironique, le munit même de certains *Actes*, extraits de ses *Regîtres*, qui ne contenoient que des faits faussement exposés, & couchés par un *Sécétaire très mal habile*, ou très mal intentionné. Il veut parler des *Actes*, qui contenoient l'accusation de Pélagianisme, qu'il avoit portée contre moy, au sujet de mon Sermon sur le Chapitre II. de l'Epître aux Hébreux, & le Jugement, que la Compagnie avoit prononcé. A quelle extrémité M. Dartis est-il réduit? Pour se tirer d'embaras, il faut qu'il s'inscrive en faux contre des *Actes*,

Actes, passez il y a quinze ou seize ans, dans une Compagnie Ecclésiastique, dont il étoit Membre, contre lesquels il n'a jamais protesté, quoy qu'ils ayent été dressez & écrits luy présent, & ayant le pouvoir de faire ses remontrances. Je le repéte encore; l'unique parti à prendre avec luy est de se taire. Je me repens presque de ne l'avoir pas pris d'abord, & d'avoir eu la complaisance de luy faire une autre réponse.

Voici pourtant ce qui le force à se jeter dans une telle extrémité. C'est le mauvais office, qu'il me rendit en Hollande, où il me fit passer pour *Arminien*, dans le tems qu'il m'établissoit son Procureur auprès du Consistoire de Berlin, & que j'en faisois fidèlement les fonctions. Car outre que rien n'est plus odieux dans un Pasteur que d'accuser ses Collègues, il fut convaincu de faux par des témoignages authentiques, & ce qu'il y a de plus flétrissant encore, il parut par les *Actes* que j'envoyai, qu'il en avoit été convaincu plusieurs années auparavant. Il cherche donc à se laver de tant de taches. Pour se disculper de m'avoir accusé injustement, il n'a pû trouver d'autre moyen que celui de s'inscrire en faux contre les témoignages de toute l'Eglise, & contre les *Actes* du Consistoire; Et pour se justifier d'avoir trahi un Collègue, avec lequel il paroissoit vivre en amitié, il raconte que ce qu'il avoit dit en Hollande sur mon sujet, *il ne l'avoit dit qu'en conversation, dans un tems & dans une conjoncture, où il n'y avoit point d'apparence, que la chose pût avoir aucune suite.* Ce fut en effet là l'excuse, dont M. Dartis se servit ici, pour faire taire mes amis; & je la luy laisserois de bon cœur, toute mauvaise qu'elle est, s'il n'y avoit renoncé luy même, dans la Lettre, qu'il écrivit à M. Martin le 17. Avril 1714.

Il y a

Il y a cinq ou six semaines, dit-il, que m'étant trouvé dans la Chambre du Consistoire Valon d'Amsterdam, M. Boddens me tira à quartier, pour me demander ce que je pense de M. de Beaufovre, tant par rapport à ses talents pour la Prédication, que par rapport à sa Doctrine. Je luy répondis naïvement, qu'il est un très bon Prédicateur, & très capable d'édifier une Eglise, que ses sentimens m'ont toujours paru très sains & très Orthodoxes en ce qui regarde les principaux Dogmes, sur tout ceux qui concernent la Trinité des Personnes, la Satisfaction, & tout ce que les Sociniens ont tâché de renverser, mais que je croyois qu'il avoit un peu décliné, depuis quelque tems, vers les principes des Arminiens. M. Boddens me dit sur cela, qu'on pensoit à luy adresser une vocation pour une Eglise en ces Provinces.

Si l'on compare ce récit avec celuy de l'Imprimé de M. Dartis, on y trouvera des différences, & peut-être même des contrarietez, malaisées à concilier. Dans l'Imprimé il parle en conversation, dans un tems & dans une conjoncture, où il n'y avoit point d'apparence que la chose pût avoir aucune suite. Dans la Lettre du 17. d'Avril, il est dans la Chambre du Consistoire Valon; un Ministre d'Amsterdam le tire à quartier, & l'interroge secrettement sur mon sujet.

Comment est-ce que cet air mystérieux & empressé ne donna point de défiance à M. Dartis? Comment ne le tint-il pas un moment sur ses gardes? Comment ne l'obligea-t'il pas au moins à faire à son M. Boddens cette question, qui se fait si naturellement en pareil cas, *Pourquoy me demandez vous cela?* Car enfin qu'un Ministre soit prêt à dire du bien de ses Collègues, quand il tomberoit un peu dans l'excès, le risque ne seroit pas grand. Mais lors qu'il s'agit de
I
les

les accuser de sentimens éterodoxes , si *les principes incontestables de l'Equité naturelle , de la Justice Légale , & de la Charité Evangélique* , demandent que l'on soit *prompt à ouïr* , ils demandent encore plus que l'on soit *lent à parler* .

Cependant M. Dartis n'hésite pas un moment. Il répond à M. Boddens tout à fait selon le cœur de ce Ministre d'Amsterdam , & luy dit sans balancer : *Que j'ai un peu décliné vers les principes des Arminiens* . Que si l'on demande à M. Dartis , pourquoy , n'étant fondé que sur un *Je croyois* , il me rend si facilement un témoignage , qui certainement ne pouvoit me faire de bien , il répond , qu'il *parloit dans un tems & dans une conjoncture* , où il n'y avoit pas d'apparence que la chose eût aucune suite . Je veux croire qu'il ne m'en impose pas , & cela étant , il faut luy pardonner . La précipitation , la légéreté sont des défauts humains : Dès que M. Dartis sera instruit des suites , que peut avoir un mot , qui luy est échappé , on le verra courir au devant , & prévenir le tort , qu'il peut avoir fait à un de ses Collègues . Pour moy , j'aurois agi de la sorte , mais M. Dartis & moy ne sçaurions nous rencontrer . Il prend donc un parti tout opposé . Ecoutons le parler dans sa Lettre .

Nous en demeurâmes là , poursuit-il , *M. Boddens & moy* , parce que le lieu & le tems ne permettoient pas une plus longue conversation . Cela m'obligea à l'aller trouver le lendemain , où après luy avoir répété ce que je luy avois dit le jour précédent . &c. Il n'y a plus de surprise . Le tems & la conjoncture ont changé , mais M. Dartis n'est pas homme à changer de langage , & quoy qu'il ne soit muni que d'un *Je croyois* , d'un *Je pensois* , il va me faire passer pour Arminien dans un País , où il

où il ſçait que l'on a deſſein de m'appeller, & où les opinions *Arminiennes* font un obſtacle inſurmontable à la vocation d'un Paſteur. Je luy pardonne de bon cœur ce mauvais office, & ſon cher Troupeau le luy pardonne peut-être d'auffi bon cœur que moy.

Mais je fai tort à M. Dartis, & je n'y prenois pas garde. Il n'eſt plus réduit à prouver mon *Arminianisme* par de ſimples *Je croyois, Je penſois*. Il a trouvé un Témoin, & un Témoin qui ne ſe dédira pas aſſurément, car il l'eſt allé prendre chez les morts, où tout eſt irrévocable. Ce Témoin eſt feu M. de Larrey, qui doit avoir parlé de mes ſentimens, à diſſerſes perſonnes de Rotterdam, en mêmes termes que M. Dartis, & peut-être en des termes plus forts. De quoy s'a- viſe M. Dartis, de citer M. de Larrey, qui ne parloit jamais de luy ſans aſſocier ſon nom à divers Epithètes, que je n'oſerois répéter? Je ne ſçai ce que M. de Larrey peut avoir dit à Rotterdam; mais on ſçait bien ici que depuis vingt- quatre ans, que je ſuis à Berlin, nous avons vécu luy & moy dans une grande liaiſon. S'il y a eu quelques interruptions, elles ont été courtes, & j'oſe dire, qu'il eſt revenu à moy avec de grandes marques de tendreſſe. Il n'y a que trois ans, que m'ayant oüi traiter de la *Corruption Originelle* de l'homme, en expliquant ces paroles du Chapitre III. de S. Jean, *Ce qui eſt né de la chair eſt chair*, il en fut ſi content, qu'il alla prier un Général de ſes amis & des miens de m'inviter avec luy, pour me témoigner toute ſa ſatiſfaction. Il y avoit eu alors un peu de froid entre nous, à l'occaſion de certaines affaires, dans lesquelles il s'étoit laiſſé entraîner. Dieu l'a retiré au Printems de cette année. Sa maladie a

duré plusieurs jours. Il me fit appeller dès le commencement, me conjura de l'aller voir le plus souvent qu'il me seroit possible, & me donna jusqu'à la fin de grands témoignages de son estime, de sa confiance & de son amitié. C'est de quoy sa Famille est témoin, & cela prouve ce me semble, qu'il ne me croyoit pas fort étérodexe. Mais c'est le sort de toutes les personnes, qui traitent les Controverses avec modération, que de passer pour Hérétique chez des esprits violens, & sans discernement, qui, ne balançans jamais les difficultez & les preuves, ne sçavent ce que c'est qu'Equité, ni que Tolérance pour ceux, qui ne sont pas de leur opinion.

Je ne dirai rien sur l'*Anecdote* touchant l'Acte, que la Compagnie du Consistoire jugea à propos d'ôter de ses Régîtres, avec le consentement de M. Dartis présent. Tout se passa dans l'ordre, & l'on ne fit que redresser ce qui s'étoit fait autrefois irrégulièrement. Personne n'a brigué, que je sçache, pour le Pasteur, qui étoit intéressé à l'Acte en question. Quoy qu'il ne soit pas dans un poste proportionné à son érudition & à son mérite, il y demeure néanmoins par l'avantage, qu'il en retire du côté de ses Etudes, dont le Public profitera.

Enfin M. Dartis revient encore une fois au Nouveau Testament, & ose avancer, que *nous ne manquerons pas de faire toute sorte d'efforts pour empêcher qu'on ne l'examine, ou pour faire commettre cet Examen à des personnes suspectes, ou incapables, ou mal-intentionnées.* Je laisse à part tout ce qu'il y a de malice dans ces deux ou trois lignes, quoy qu'il seroit difficile d'y en mettre davantage: mais je ne sçaurois
m'em-

m'empêcher de remarquer, qu'on diroit que M. Dartis a peur que nous le choissions pour un de nos Examineurs, tant il s'est bien caractérisé. Il ne scauroit désavouer le *suspect*, & le *mal-intentionné*, & pour moy, j'avoüe que je ne scaurois luy refuser l'*incapable*. Je ne veux pas luy ôter ce qu'il a. Quoy qu'il ne soit pas un modèle de bien écrire, & qu'il aime fort à charger son stile d'Epithètes, qui ne l'embellissent pas, il est net, clair, vif, & s'il scavoit se modérer, on le liroit avec plaisir. Mais pour l'écriture Sainte, il l'entendra peut-être quand il l'aura étudiée.

Il finit en tâchant de se justifier *d'avoir publié ses soupçons contre ses Collègues, & de les avoir attaquez ouvertement sur leurs sentimens*. Il aura beau faire; il ne scauroit se laver. Les *soupçons* ne se publient point. Pour en venir à imprimer, il faut des preuves, & il n'en a pas. Il veut en suite qu'on l'excuse *d'avoir passé par dessus les bornes d'une sage modération, à cause des vexations & persécutions, qu'il a souffertes*, dit-il, pendant trente six ans. Comme il juge mal des choses! C'est justement ces *vexations & ces persécutions*, justes ou injustes, qui devoient l'avoir corrigé, en luy apprenant, combien il est fâcheux de regimber contre les aiguillons. Car, par quelque principe qu'ayent agi ceux, qu'il prétend l'avoir persécuté, ne scait-il pas que Dieu l'a permis, & que ce n'est pas répondre aux vües de Dieu que de se mettre en colère contre toute la terre, & de mordre indifferemment amis & ennemis, égaux & Supérieurs? Plût à Dieu! que M. Dartis pût revenir à cette *sage modération*, dont il ne s'est jamais éloigné qu'à la ruine de sa fortune & de son repos. Quelque juste sujet d'indignation qu'il m'ait donné, je ne suis pas insensible à ses malheurs, & si je pouvois contribuer à y remédier, je n'attendrois pas qu'il m'en priât.

Voilà

Voilà ce que j'avois à lui répondre. Il cessera d'écrire s'il veut; mais pour moy, je luy faiici ma Déclaration, qu'à moins qu'il ne change de ton je ne luy répondrai jamais. Je luy pardonne le tort qu'il m'a voulu faire, je le conjure de le reparer; sinon je l'avertis, que l'entreprise de faire tomber le Nouveau Testament est au dessus de ses forces; il n'y réussira pas.

A Berlin le 6. Novemb. 1719.



153289

17-0L

ULB Halle 3
004 990 641



VD 17





RE
MONSIEUR
A
LETTRE
DU PLUS
PLUS LEC
L'EGLISE
A

*Par occasion on
du N. T. &*

A BE



LE
OU
E

Pages

10.

